

MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 557 16 mars 2006

SOMMAIRE

Aberdeen Investment Services S.A., Luxembourg. 26727	bourg	26692
AFG Küchenstudio BeLux, GmbH, Strassen 26731	French Collections, S.à r.l., Dudelange	26708
Agresto S.A., Luxembourg	Genting Holdings S.A., Luxembourg	26702
Aida S.A., Luxembourg	Gerd Bauer Training Managementality, S.à r.l.,	
Airkaan International, S.à r.l., Luxembourg 26707	Capellen	26727
AM Participations S.A., Luxembourg 26704	Gloal Tax Advisory S.A., Luxembourg	26690
Area 51 Properties S.A., Luxembourg 26691	Global Europe Invest Activity S.A., Schengen	26727
AW S.A., Luxembourg	Globalinvest Business S.A., Luxembourg	26710
Back Up International Holding S.A., Luxembourg. 26701	Grandros S.A.H., Luxembourg	26700
BE Finance, S.à r.l., Luxembourg	Grandros S.A.H., Luxembourg	26700
Begyval S.A., Luxembourg 26708	Groupe Immobilier Luxembourgeois (G.I.L.), S.à	
Biobuttek Wilhelm, S.à r.l., Capellen 26728	r.l., Ehlerange	26729
Bofin International S.A., Luxembourg 26712	Halsey, S.à r.l., Luxembourg	26701
Bofin International S.A., Luxembourg 26713	Holcim US Finance, S.à r.l., Luxembourg	26693
Bonaria S.A., Luxembourg 26728	HRU S.A., Luxembourg	26704
Bonaria S.A., Luxembourg 26728	IHC - Company S.A., Luxembourg	26715
Boton S.A., Luxembourg	Imbellux S.A., Luxembourg	26703
Brandotex Participations S.A., Luxembourg 26703	Immobilière Marina S.A., Luxembourg	26727
Brooks Holding S.A., Luxembourg 26707	Interconti Holdings S.A., Luxembourg	26702
CCI Compagnie Commerciale et Immobilière	Irish Public Bar, S.à r.l., Dudelange	26701
S.A., Luxembourg	Jarama Holding S.A., Luxembourg	26718
Cinnamon Winds S.A., Luxembourg	Johadi Invest S.A	26711
Clipco S.A., Luxembourg 26707	Joliu S.A., Luxembourg	26701
Co-Realinvest S.A., Bridel	Ketchikan S.A	26718
Consolidated Lamda Holdings S.A	Kristona Finance S.A	26711
Constructor Partners S.A., Luxembourg 26698	Kulmen S.A., Luxembourg	26712
Continental Holdings S.A., Luxembourg 26703	Laicos S.A., Ehlerange	26714
Cristaline Holding S.A., Luxembourg 26703	Laumans Investments S.A., Luxembourg	26715
CTP Group S.A., Luxembourg	Luxcompuform, S.à r.l., Luxembourg	26713
CTP Group S.A., Luxembourg	Luxgate, S.à r.l., Luxembourg	26719
CTP Group S.A., Luxembourg	Made in Italy, S.à r.l., Luxembourg	26726
CTP Group S.A., Luxembourg	Made in Italy, S.à r.l., Luxembourg	26726
DB Investments S.A., Luxembourg 26736	Made in Italy, S.à r.l., Luxembourg	26726
Enterprise Technologies Europe S.A 26706	Made in Italy, S.à r.l., Luxembourg	26726
Epos Invest S.A., Luxembourg 26707	Maida Vale Holdings S.A., Luxembourg	26718
Equity and Law S.A., Luxembourg 26702	Meca Corporation S.A., Luxembourg	26711
e-dl S.A., Luxembourg	Medi-Tech-International S.A., Luxembourg	26691
Fast Forward, S.à r.l., Luxembourg 26708	Mini-Market S.A., Mamer	26701
Fiduciaire M.T.C Gestions, S.à r.l., Remich 26730	Morco Holdings, S.à r.l., Luxembourg	26716
(La) Financière de Luxembourg S.A.H., Luxem-	Morco Holdings, S.à r.l., Luxembourg	26717



Neptune Lux S.A., Luxembourg	26708	Splendide International Holding S.A., Luxembourg	26699
New Fast Mail, S.à r.l., Bertrange	26702	Splendide International Holding S.A., Luxembourg	26699
Nexis S.A., Luxembourg	26714	Splendide International Holding S.A., Luxembourg	26699
O.A.C.C., S.à r.l., Frisange	26714	Sunap S.A	26717
Omnia Capital S.A., Luxembourg	26729	Tasmania Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	26700
Pattaya Holdings S.A., Luxembourg	26721	Tecnibo Lux S.A., Steinfort	26714
Philippe Location et Services, S.à r.l., Luxembourg	26726	TNN Trust and Management S.A., Luxembourg	26699
Pluspetrol Capital, S.à r.l., Luxembourg	26693	TNN Trust and Management S.A., Luxembourg	26735
Pluspetrol Capital, S.à r.l., Luxembourg	26693	Tornet S.A	26718
Porte d'Orient, S.à r.l., Luxembourg	26702	Trend-Invest S.A., Luxembourg	26736
Prestige Properties S.A., Luxembourg	26722	Trend-Invest S.A., Luxembourg	26736
Prevprop Properties, S.à r.l., Luxembourg	26709	Turkish Privatization Investors, S.à r.l., Luxem-	
Prevprop Properties, S.à r.l., Luxembourg	26710	bourg	26725
Real Estate Investment Company S.A., Luxem-		Union Textiles A.G., Luxemburg	26691
bourg	26729	Unitessile Lussemburgo S.A., Luxembourg	26692
Savizor S.A., Luxembourg	26736	Venture & Capital Holding Inc. S.A., Luxembourg	26715
Sea Ox S.A., Luxembourg	26722	Venture & Capital Holding Inc. S.A., Luxembourg	26715
Seamus Finance Int'l S.A., Luxembourg	26710	VTT Finance & Participations S.A., Luxembourg.	26724
Shanghailux Entreprise, S.à r.l., Septfontaines	26714	$\label{lem:state} \textbf{VTT Finance \& Participations S.A., Luxembourg} \ .$	26724

GLOBAL TAX ADVISORY S.A., Société Anonyme, (anc. FIDEI S.A.).

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf. R. C. Luxembourg B 68.731.

L'an deux mille cinq, le quatre novembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme FIDEI S.A., ayant son siège social à L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf, R.C.S. Luxembourg section B numéro 68.731, constituée suivant acte reçu le 17 février 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 366 du 21 mai 1999.

L'assemblée est présidée par Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutatrice Mademoiselle Fabienne Esteves, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

- I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.
- II.- Il appert de la liste de présence que les trois cent cinquante (350) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.
 - III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

- 1. Changement de la dénomination de la société de FIDEI S.A. en GLOBAL TAX ADVISORY S.A.
- 2. Modification afférente de la première phrase de l'article 1er des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend à l'unanimité la résolution suivante:

Résolution unique:

L'assemblée décide de changer la dénomination de la société de FIDEI S.A. en GLOBAL TAX ADVISORY S.A. et de modifier en conséquence la première phrase de l'article 1^{er} des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«Art. 1er. première phrase. Il existe une société anonyme sous la dénomination de GLOBAL TAX ADVISORY S.A.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute,

Signé: H. Janssen, F. Esteves, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2005, vol. 26CS, fol. 19, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 novembre 2005.

J. Elvinger.

(110971.3/211/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.



AREA 51 PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau. R. C. Luxembourg B 99.185.

Les comptes de clôture au 30 septembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 5 décembre 2005, réf. LSO-BL00668, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2005.

A. Schwachtgen

Notaire

(107728.3/230/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

MEDI-TECH-INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 102.329.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 28 septembre 2005 que:

- L'assemblée accepte la démission de la société FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A., sise à L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne, de son poste de commissaire aux comptes, avec effet au 1er janvier 2005.
- En remplacement est nommée nouveau commissaire aux comptes, avec effet au 1er janvier 2005, la société FIDU-CONCEPT, S.à r.l., experts comptables et fiscaux, sise à L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne, son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an deux mille onze 2011.
 - Les mandats d'administrateurs et administrateur-délégué suivants sont reconduits:

Monsieur Henry Tran, né le 9 août 1961 à Kien Giang (Vietnam), demeurant au 8902, boulevard Viau à H1 R2V3 Montréal Saint-Léonard (Québec-Canada);

Monsieur Alain Rome, né le 23 décembre 1944 à Vichy (France), demeurant au 18, Hameau des Sources, 116, rue Henri Barbusse à F-84190 Orange;

Madame Patricia De Saint-Mareville, né le 6 juillet 1958 à Saint-Maur-des-Fosséés, demeurant au 66, rue Marie Adélaïde, à L-2128 Luxembourg.

Les mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an deux mille onze 2011.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2005, réf. LSO-BL01218. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(107358.3/984/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

UNION TEXTILES A.G., Aktiengesellschaft.

Gesselschaftssitz: L-2213 Luxemburg, 1, rue de Nassau. H. R. Luxemburg B 89.018.

Auszug aus dem Protokoll der Außerordentlichen Generalversammlung vom 29. November 2005

- Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in L-2213 Luxemburg, 1, rue de Nassau.
- Der Verwaltungsrat setzt sich ab heute wie folgt zusammen:

Frau Fabienne Del Degan, Angestellte, mit Berufsanschrift in L-2213 Luxemburg, 1, rue de Nassau, Verwaltungsrats-mitglied;

Frau Anne Huberland, Angestellte, mit Berufsanschrift in L-2213 Luxemburg, 1, rue de Nassau, Verwaltungsratsmitglied;

Herr Claude Schmit, Direktor, mit Berufsanschrift in L-2213 Luxemburg, 1, rue de Nassau, Verwaltungsratsmitglied.

- Die Gesellschaft EUROCOMPTES S.A., mit Sitz in L-2213 Luxemburg, 1, rue de Nassau, wurde zum Abschlussprüfer der Gesellschaft ernannt und ersetzt damit den vorherigen Abschlussprüfer LCG INTERNATIONAL AG, mit Sitz in L-1840 Luxemburg, 11 A, boulevard Joseph II.
- Die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder und des Abschlussprüfers enden mit der jährlichen Hauptversammlung des Jahres 2007.

Luxemburg, 29. November 2005.

Für den Verwaltungsrat

Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2005, réf. LSO-BK08091. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(107499.3/1051/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.



UNITESSILE LUSSEMBURGO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 61.301.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 26 octobre 2005 a ratifié la décision du Conseil d'Administration de nommer aux fonctions d'Administrateur «A» et de Président, Monsieur Eric Magrini en remplacement de Monsieur Moyse Dargaa.

Lors de cette même Assemblée, les mandats des administrateurs:

Monsieur Eric Magrini, Administrateur «A», Président, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg,

Monsieur Lorenzo Palla, Administrateur «B», 4, Via Caccianiga, 1-31100 Treviso,

Monsieur Roberto Soldera, Administrateur «B», 65, Via Principale, I-31030 Casier (TV) ont été renouvelés et prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2006.

Veuillez prendre note du changement d'adresse de l'administrateur suivant:

Monsieur Eric Magrini, Administrateur «A», Président, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Ensuite cette Assemblée a appelé aux fonctions d'Administrateur «A» MONTEREY SERVICES S.A., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg et UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg en remplacement de Madame Marie-José Reyter et de Monsieur Giampiero Aversa. Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2006.

Le mandat du Commissaire aux comptes:

FIDUCIAIRE INTERNATIONALE S.A., 6-12, rue du Fort Wallis, L-2714 Luxembourg,

a été renouvelé et prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2006.

Enfin cette Assemblée a décidé de transférer le siège social de la société du 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- Monsieur Eric Magrini, Administrateur «A», Président,
- MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur «A»,
- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.I., Administrateur «A»,
- Monsieur Lorenzo Palla, Administrateur «B».
- Monsieur Roberto Soldera, Administrateur «B».

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

Pour UNITESSILE LUSSEMBURGO S.A.

E. Magrini

Président

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2005, réf. LSO-BL01540. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(107367.3/029/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

LA FINANCIERE DE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II. R. C. Luxembourg B 28.401.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 27 octobre 2005

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale renomme:

- Monsieur Robert Reckinger, diplômé HEC Paris, avec adresse professionnelle au, 40, boulevard Joseph II, L-1840, aux fonctions d'administrateur;
- Monsieur Emile Vogt, licencié ès sciences économiques et commerciales, avec adresse professionnelle au, 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur;
- Monsieur Jacques Reckinger, maître en droit, avec adresse professionnelle au, 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur.

Leurs mandats respectifs prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 30 juin 2011.

L'Assemblée Générale renomme comme commissaire aux comptes:

- FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A., société anonyme, 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 30 juin 2011.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2005, réf. LSO-BK01909. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(107706.3/550/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.



PLUSPETROL CAPITAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: EUR 399.346.250,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte. R. C. Luxembourg B 78.945.

Le bilan et le comptes de profits et de pertes au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 6 décembre 2005, réf. LSO-BL01507, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2005.

Pour extrait sincère et conforme

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

Signatures

(107459.3/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

PLUSPETROL CAPITAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: EUR 399.346.250,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 78.945.

Le bilan et le comptes de profits et de pertes au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 6 décembre 2005, réf. LSO-BL01509, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2005.

Pour extrait sincère et conforme

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

Signatures

(107461.3/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

HOLCIM US FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 112.468.

STATUTES

In the year two thousand and five, on the 28th day of the month of November. Before Maître Blanche Moutrier, notary, residing in Esch-sur-Alzette.

There appeared:

HOLCIM PARTICIPATIONS (NETHERLANDS) C.V. & CIE, S.N.C., a société en nom collectif incorporated and existing under the laws of Luxembourg incorporated by deed under private seal on November 28th, 2005, and having its registered office L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch and being in the process of registration with the Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg represented by Mrs Katia Panichi, lawyer, residing in Luxembourg pursuant to a proxy dated on November 28th, 2005, (such proxy to be registered together with the present deed).

The appearing party, acting in the above stated capacity, has requested the undersigned notary to draw up the articles of association of a limited liability company HOLCIM US FINANCE, S.à r.l. («société à responsabilité limitée») which is hereby established as follows:

- **Art. 1.** A limited liability company (société à responsabilité limitée) with the name HOLCIM US FINANCE, S.à r.l. (the «Company») is hereby formed by the appearing party and all persons who will become members thereafter. The Company will be governed by these articles of association and the relevant legislation.
- **Art. 2.** The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, or other business entities, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

The Company may borrow in any form and proceed by private placement to the issue of bonds and debentures.

In a general fashion it may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which forms part of the group of companies to which the Company belongs, take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Finally, the Company can perform all commercial, technical and financial or other operations, connected directly or indirectly in all areas in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

Art. 3. The Company is established for an unlimited period.



Art. 4. The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the articles of association.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the manager or as the case may be the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

In the event that the manager, or as the case may be the board of managers, should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the manager or as the case may be the board of managers.

- Art. 5. The issued share capital of the Company is set at twenty thousand US dollars (USD 20,000) divided into four hundred (400) shares with a par value of fifty US dollars (USD 50) each. The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the members adopted in the manner required for amendment of these articles of association.
- Art. 6. Shares are freely transferable among members. Except if otherwise provided by law, the share transfer to non-members is subject to the consent of members representing at least seventy-five percent of the Company's capital.
 - Art. 7. The Company is managed by one or several managers who need not be members.

They are appointed and removed from office by a simple majority decision of the general meeting of members, which determines their powers and the term of their mandates. If no term is indicated the managers are appointed for an undetermined period. The managers may be re-elected but also their appointment may be revoked with or without cause (ad nutum) at any time.

In the case of more than one manager, the managers constitute a board of managers. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. A meeting may also be held by conference call only. The participation in, or the holding of, a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting or the holding of a meeting in person. Managers may be represented at meetings of the board by another manager without limitation as to the number of proxies which a manager may accept and vote.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions on one or several similar documents by circular means when expressing its approval in writing, by cable or facsimile or any other similar means of communication. The entirety will form the circular documents duly executed giving evidence of the resolution. Managers' resolutions, including circular resolutions, shall be conclusively certified or an extract thereof shall be issued under the individual signature of any manager.

Vis-à-vis third parties any two managers acting together have the most extensive powers to act on behalf of the Company in all circumstances and to do, authorise and approve all acts and operations relative to the Company. The Company will be bound by the joint signature of any two managers, or by the sole signature of any person or persons to whom such signatory powers shall have been delegated by any two of the managers.

- **Art. 8.** The manager(s) are not held personally liable for the indebtedness of the Company. As agents of the Company, they are responsible for the performance of their duties.
- **Art. 9.** Each member may take part in collective decisions. He has a number of votes equal to the number of shares he owns and may validly act at any meeting of members through a special proxy.
- **Art. 10.** Decisions by members are passed in such form and at such majority(ies) as prescribed by Luxembourg Company law in writing (to the extent permitted by law) or at meetings held including meetings held by way of conference call, video conference or other means of communication allowing members taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another, the participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. Any regularly constituted meeting of members of the Company or any valid written resolution (as the case may be) shall represent the entire body of members of the Company.

Meetings shall be called by the manager(s) by convening notice addressed by registered mail to members to their address appearing in the register of members held by the Company at least eight (8) days prior to the date of the meeting. If the entire share capital of the Company is represented at a meeting the meeting may be held without prior notice.

In the case of written resolutions, the text of such resolutions shall be sent to the members at their addresses inscribed in the register of members held by the Company at least 8 days before the proposed effective date of the resolutions. The resolutions shall become effective upon the approval of the majority as provided for by law for collective decisions (or subject to the satisfaction of the majority requirements, on the date set out therein). Unanimous written resolution may be passed at any time without prior notice.

Collective decisions are only valid if they are adopted by the votes representing more than half of the capital. However, decisions concerning the amendment of the articles of association are taken by (i) a majority of the members (ii) representing at least three quarters of the issued share capital.

- Art. 11. The accounting year begins on 1st January of each year and ends on 31st December of the same year.
- **Art. 12.** Every year as of the accounting year's end, the annual accounts are drawn up by the manager or as the case may be, the board of managers.



- Art. 13. The financial statements are at the disposal of the members at the registered office of the Company.
- Art. 14. Out of the net profit five percent (5%) shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when such reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital of the Company.

The members may decide to pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the manager, or as the case may be the board of managers, showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realised since the end of the last accounting year increased by profits carried forward and distributable reserves but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law.

The balance may be distributed to the members upon decision of a general meeting of members. The share premium account may be distributed to the members upon decision of a general meeting of members. The general meeting of members may decide to allocate any amount out of the share premium account to the legal reserve account.

- **Art. 15.** In case the Company is dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators who may be but do not need to be members and who are appointed by the general meeting of members who will specify their powers and remunerations.
- Art. 16. If, and as long as one member holds all the shares of the Company, the Company shall exist as a single member company, pursuant to article 179 (2) of the law of 10th August, 1915 on commercial companies; in this case, articles 200-1 and 200-2, among others, of the same law are applicable.
- **Art. 17.** For anything not dealt with in the present articles of association, the members refer to the relevant legislation.

Subscription and payment

The articles of association of the Company having thus been drawn up by the appearing party, the appearing party has subscribed and entirely paid-up in cash the following shares:

400 shares of USD 50 each, being a total capital of USD 20,000. Evidence of the payment of the subscription price has been given to the undersigned notary.

Estimation

For registration purposes, the corporate capital is evaluated at EUR 17,110.10.

Expenses, Valuation

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately EUR 1,700.- (USD 2,000.-).

Extraordinary general meeting

The single member has forthwith taken immediately the following resolutions:

- 1. The registered office of the Company is fixed at L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
- 2. The following persons are named managers (any two managers with joint signature power) of the Company for an undetermined period of time subject to the articles of association of the Company:

Mr Beat Fellmann, manager, born 31 August 1964, in Winterthur, Switzerland, whose residence address is Weidstrasse, 7, CH-8472 Seuzach, Switzerland; and

Mr Andreas Kranz, manager, born 5 May 1967, in Uster ZH, Switzerland, whose residence address is Weidstrasse, 11, CH-8706 Obermeilen, Switzerland; and

Mr Christof W. Hässig, manager, born 25 April 1958 in Rieden, St. Gallen (Switzerland), whose residence address is Brunnenhöfli 16, CH-8855 Wangen, Switzerland; and

Mr Theophli H. Schlatter, manager, born 7 January 1951 in Hemmental, Schaffhausen (Switzerland), whose residence address is Baumgartenrain 6, CH-8820 Wädenswil Switzerland.

Special disposition

The first accounting year shall begin on the date of incorporation and shall terminate on 31st December 2006.

In faith of which we, the undersigned notary, have set our hand and seal, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who requested that the deed should be documented in the English language, the said person appearing signed the present original deed together with us, the Notary, having personal knowledge of the English language.

The present deed, worded in English, is followed by a translation into French. In case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the years and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le vingt-huit novembre.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A comparu:

HOLCIM PARTICIPATIONS (NETHERLANDS) C.V. & CIE, S.N.C., une société en nom collectif créée et existante sous les lois de Luxembourg sous seing privé en date du 28 novembre 2005 et ayant son siège social à L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch et étant en cours d'enregistrement avec le Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg,



représenté par Madame Katia Panichi, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 28 novembre 2005 (cette procuration étant enregistrée avec le présent acte).

Lequel comparant agissant ès-qualités a demandé au notaire soussigné d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée HOLCIM US FINANCE, S.à r.l. qui est constituée par les présentes:

- Art. 1er. Il est formé par le comparant et toutes personnes qui deviendront par la suite associés, une société à responsabilité limitée sous la dénomination de HOLCIM US FINANCE, S.à r.l. (la «Société»). La Société sera régie par les présents statuts et les dispositions légales afférentes.
- **Art. 2.** L'objet de la Société est de détenir des participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères ou dans toute autre entreprise, l'acquisition par l'achat, la souscription, ou par tout autre moyen, de même que par la vente, l'échange ou autrement d'actions, d'obligations, de certificats de créance, notes et autres valeurs mobilières de toute espèce, et la détention, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La Société peut également détenir des intérêts dans des sociétés de personnes et exercer son activité par l'intermédiaire de succursales luxembourgeoises ou étrangères.

La Société peut emprunter sous toute forme et procéder par voie de placement privé à l'émission d'obligations ou de certificats de créance.

D'une manière générale elle peut prêter assistance (par des prêts, avances, garanties, valeurs mobilières ou autrement) à toute société ou entreprise dans laquelle la Société a un intérêt ou qui fait partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société, prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et effectuer toute opération qu'elle juge utile dans l'accomplissement et le développement de ses objets.

Finalement, la Société peut effectuer toute opération commerciale, technique, financière ou autre, liée directement ou indirectement, dans tous les domaines, afin de faciliter la réalisation de son objet.

- Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.
- Art. 4. Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant dans les conditions prévues en cas de modification des statuts.

Le siège social peut être transféré à l'intérieur de la municipalité par décision du gérant ou, le cas échéant, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales situés au Luxembourg ou à l'Etranger.

Au cas où le gérant, ou le cas échéant le conseil de gérance, estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, ont eu lieu ou sont sur le point d'avoir lieu, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures temporaires n'auraient aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, demeurerait une société luxembourgeoise. Ces mesures temporaires seront prises et portées à la connaissance des tiers par le gérant ou le cas échéant le conseil de gérance.

- Art. 5. Le capital social émis de la Société est fixé à vingt mille dollars US (USD 20.000) divisé en quatre cents (400) parts sociales d'une valeur nominale de cinquante dollars US (USD 50) chacune. Le capital de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution des associés adoptés de la manière requise pour la modification des présents Statuts.
- **Art. 6.** Les parts sociales sont librement transférables entre associés. Sauf dispositions contraires de la loi, les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non associés que moyennant l'agrément donné par au moins soixante-quinze pourcent du capital social de la Société.
 - Art. 7. La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non.

Ils sont nommés et révoqués par l'assemblée générale des associés, qui détermine leurs pouvoirs et la durée de leurs fonctions, et qui statue à la majorité simple du capital. Si aucun terme n'est indiqué, les gérants sont nommés pour une période indéterminée. Les gérants sont rééligibles mais leur nomination est également révocable avec ou sans cause (ad nutum) et à tout moment.

Au cas où il y aurait plus d'un gérant, les gérants constituent un conseil de gérance. Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires permettant à toutes les personnes prenant part à cette réunion de s'entendre les unes les autres et de communiquer les unes avec les autres. Une réunion peut également être tenue uniquement sous forme de conférence téléphonique. La participation à une réunion ou la tenue d'une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion ou à une réunion tenue en personne. Les gérants peuvent être représentés aux réunions du conseil de gérance par un autre gérant, sans limitation quant au nombre de procurations qu'un gérant peut accepter et voter.

Le conseil de gérance peut, à l'unanimité, prendre des résolutions sur un ou plusieurs documents similaires par voie circulaire en exprimant son approbation par écrit, par câble, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. L'ensemble constituera les documents circulaires dûment exécutés faisant foi de la résolution intervenue. Les résolutions des gérants, y compris celles prises par voie circulaire, seront certifiées comme faisant foi et des extraits seront émis sous la signature individuelle de chaque gérant.

Deux gérants agissant ensemble ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société dans toutes les circonstances et pour faire, autoriser et approuver tous actes et opérations relatifs à la Société. La Société sera engagée par la signature conjointe de deux gérants ou par la signature individuelle de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par deux gérants.



- **Art. 8.** Le ou les gérants ne contractent aucune obligation personnelle du fait des dettes de la Société. Comme mandataires, ils sont responsables de l'exécution de leur mandat.
- Art. 9. Chaque associé peut participer aux décisions collectives. Il a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.
- Art. 10. Les décisions des associés sont prises dans les formes et aux majorités prévues par la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales, par écrit (dans la mesure où c'est permis par la loi) ou lors d'assemblées y compris des assemblées tenues par voie de conférence téléphonique, vidéo conférence, ou tous autres moyens de communication permettant à tous les associés prenant part à l'assemblée de s'entendre les uns les autres et de communiquer ensemble. La participation à une assemblée par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle assemblée. Toute assemblée des associés de la Société ou toute résolution circulaire (dans la mesure où c'est permis par la loi le cas échéant) représente l'entièreté des associés de la Société.

Les assemblées peuvent être convoquées par les gérants par une convocation adressée par lettre recommandée aux associés à l'adresse contenue dans le registre des associés tenu par la Société au moins huit jours avant la date d'une telle assemblée. Si l'entièreté du capital social est représentée à une assemblée l'assemblée peut être tenue sans convocation préalable.

Dans le cas de résolutions circulaires, le texte de ces résolutions doit être envoyé aux associés à leur adresse inscrite dans le registre des associés tenu par la Société ou moins huit jours avant la date effective des résolutions. Les résolutions prennent effet à partir de l'approbation par la majorité comme prévu par la loi concernant les décisions collectives (ou sujet à la satisfaction de la majorité, à la date y précisée). Des résolutions unanimes peuvent être passées à tout moment sans convocation préalable.

Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises (i) qu'à la majorité des associés (ii) représentant au moins les trois quarts du capital social.

- Art. 11. L'année sociale commence le 1er janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de la même année.
- Art. 12. Chaque année, le gérant, ou le cas échéant le conseil de gérant établit les comptes annuels arrêtés à la date de la fin de l'année comptable.
 - Art. 13. Les comptes annuels sont disponibles au siège social pour tout associé de la Société.
- Art. 14. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'une réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligation si cette réserve atteint dix pour cent (10%) du capital social.

Les associés peuvent décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le gérant ou le cas échéant le conseil de gérance, duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice comptable augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à une réserve constituée en vertu de la loi.

Le solde peut être distribué aux associés par décision prise en assemblée générale.

Le compte de prime d'émission peut être distribué aux associés par décision prise en assemblée générale des associés. L'assemblée générale des associés peut décider d'allouer tout montant de la prime d'émission à la réserve légale.

- Art. 15. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par l'assemblée générale des associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs rémunérations.
- Art. 16. Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales; dans ce cas, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application.
- **Art. 17.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Souscription et paiement

Les statuts de la Société ayant été ainsi établis par la partie comparante, celle-ci a souscrit et intégralement libéré en espèces:

400 parts sociales d'USD 50 chacune, soit un capital total d'USD 20.000,-.

Preuve du paiement du prix de souscription a été donnée au notaire instrumentant.

Estimation

Pour les besoins de l'Enregistrement, le capital social est évalué à EUR 17.110,10.

Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations, charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société du fait du présent acte sont évaluées à EUR 1.700,- (USD 2.000,-).

Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est fixé à: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.



2. Les personnes suivantes sont nommées gérants (avec pouvoir de signature conjointe de deux gérants) de la Société pour une durée indéterminée sous réserve des statuts de la Société:

Monsieur Beat Fellmann, gérant, né le 31 août 1964 à Winterthur, Suisse, ayant son adresse à Weidstrasse, 7, CH-8472 Seuzach, Suisse; et

Monsieur Andreas Kranz, gérant, né le 5 mai 1967 à Uster ZH, Suisse, ayant son adresse à Weidstrasse, 11, CH-8706 Obermeilen, Suisse; et

Monsieur Christof W. Hässig, gérant, né le 25 avril 1958 à Rieden, St. Gallen (Suisse), ayant son adresse à Brunnenhöfli 16, CH-8855 Wangen, Suisse; et

Monsieur Theophli H. Schlatter, gérant, né le 7 janvier 1951 à Hemmental, Schaffhausen (Suisse), ayant son adresse à Baumgartenrain 6, CH-8820 Wädenswil, Suisse.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence en date de la constitution et se terminera le 31 décembre 2006.

En foi de quoi, Nous notaire, soussigné, avons apposé notre sceau en date qu'en tête.

Le document ayant été lu au comparant, qui a requis que le présent acte soit rédigé en langue anglaise, ledit comparant a signé le présent acte avec Nous, notaire, qui avons une connaissance personnelle de la langue anglaise.

Le présent acte, rédigé en anglais, est suivi d'une traduction française. En cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: K. Panichi, B. Moutrier.

Enregistré à Esch, le 1er décembre 2005, vol. 912, fol. 67, case 8. – Reçu 171,10 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée à des fins administratives, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 12 décembre 2005.

B. Moutrier.

(108234.3/272/303) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2005.

CONSTRUCTOR PARTNERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire. R. C. Luxembourg B 99.917.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 7 novembre 2005

Le siège social de la société est fixé au 5, boulevard de la Foire à Luxembourg.

Madame Catherine Calvi, de Monsieur Maurice Houssa et de Monsieur Patrick Rochas ont démissionné de leurs fonctions d'administrateurs

Monsieur Patrick Rochas a démissionné de sa fonction d'administrateur-délégué.

MAZARS a démissionné de sa fonction de commissaire aux comptes.

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2010:

- Monsieur Carl Heggli, avocat, demeurant au 2, rue Jargonnant, CH-1211 Genève 6,
- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg,
- Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2010:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faiencerie, L-1510 Luxembourg.

Extrait des résolutions prises par le Conseil d'Administration le 7 novembre 2005

En vertu du pouvoir lui conféré par l'assemblée générale extraordinaire du 19 mars 2004 le conseil d'administration nomme administrateur-délégué, avec pouvoir de gestion journalière sous sa seule signature: M. Carl Heggli.

Monsieur Carl Heggli, est également nommé Président du conseil d'administration.

Luxembourg, le 7 décembre 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2005, réf. LSO-BL02081. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(107729.3/534/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.



SPLENDIDE INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 61.109.

Le bilan et le comptes de profits et de pertes au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 2 décembre 2005, réf. LSO-BL00478, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SPLENDIDE INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

(107463.3/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

SPLENDIDE INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 61.109.

Le bilan et le comptes de profits et de pertes au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 2 décembre 2005, réf. LSO-BL00505, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2005.

Pour SPLENDIDE INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

(107465.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

SPLENDIDE INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 61.109.

Le bilan et le comptes de profits et de pertes au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 2 décembre 2005, réf. LSO-BL00506, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2005.

Pour SPLENDIDE INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

(107466.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

TNN TRUST AND MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon Ier.

R. C. Luxembourg B 68.364.

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration tenu au siège social en date du 18 mars 2005 à 12.00 heures

A l'unanimité, le Conseil d'Administration prend la résolution suivante:

Après autorisation préalable de l'Assemblée Générale Ordinaire, réunie le 18 mars 2005, le Conseil d'Administration nomme à l'unanimité des voix, avec effet à partir de ce jour jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à se prononcer sur les comptes de 2010, Monsieur Michael Morrice, administrateur de sociétés, demeurant à SE 115SG London, 14B, Kennington Oval en tant qu'Administrateur-Délégué.

Il peut valablement engager la société par sa signature individuelle.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

M. J. Morrice

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2005, réf. LSO-BL01619. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(107735.3/565/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.



GRANDROS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 23.321.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 juillet 2004, enregistrés à Luxembourg, le 2 décembre 2005, réf. LSO-BL00473, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2005.

Pour GRANDROS S.A., Société Anonyme Holding

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

(107467.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

GRANDROS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 23.321.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 juillet 2005, enregistrés à Luxembourg, le 2 décembre 2005, réf. LSO-BL00474, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2005.

Pour GRANDROS S.A., Société Anonyme Holding

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

(107469.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

CINNAMON WINDS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 101.555.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 2 décembre 2005, réf. LSO-BL00466, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2005.

Pour CINNAMON WINDS S.A., Société Anonyme

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur B

Signatures

(107470.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

TASMANIA LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 43, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 107.115.

Extrait des résolutions du 3 mai 2005 prises par l'associé unique de la société

L'associé a nommé Monsieur Vincent Goy, demeurant au 43, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, gérant de la société, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

TASMANIA LUXEMBOURG, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 2005, réf. LSO-BL02561. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(107658.3/984/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.



BACK UP INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2514 Luxembourg, 15, rue Jean-Pierre Sauvage.

R. C. Luxembourg B 85.866.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2005, réf. LSO-BK02639, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 décembre 2005.

Signature.

(107475.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

JOLIU S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 46.191.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2005, réf. LSO-BL00892, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

RFVII UX S A

Réviseurs d'entreprises

Signature

(107484.3/687/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

IRISH PUBLIC BAR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3510 Dudelange, 15, rue de la Libération.

R. C. Luxembourg B 47.992.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2005, réf. LSO-BL02149, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Signature.

(107486.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

MINI-MARKET S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8220 Mamer, 46, rue du Commerce.

R. C. Luxembourg B 63.878.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2005, réf. LSO-BL02152, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Signature.

(107487.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

HALSEY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy. R. C. Luxembourg B 50.984.

-

Voici les coordonnées correctes de la Gérante Mademoiselle Kristel Segers:

- Mademoiselle Kristel Segers, demeurant au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg.

D. Harvey

Gérant

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen

Notaire

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2005, réf. LSO-BL01939. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(107770.3/230/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.



NEW FAST MAIL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8077 Bertrange, 9, route de Luxembourg. R. C. Luxembourg B 79.810.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2005, réf. LSO-BL02155, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Signature.

(107488.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

INTERCONTI HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 33.499.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2005, réf. LSO-BL00901, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(107489.3/687/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

PORTE D'ORIENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 55.484.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2005, réf. LSO-BL00996, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(107494.3/687/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

EQUITY AND LAW S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 33.984.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2005, réf. LSO-BL00992, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(107496.3/687/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

GENTING HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 31.962.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 24 novembre 2005

- 1. Le Conseil d'Administration acte la démission de Madame Patricia Bogerd de son poste d'administrateur de la société.
- 2. Le Conseil d'Administration décide de coopter administrateur. Monsieur Charles Kramarz, indépendant, demeurant à Bruxelles (Belgique).

Monsieur Charles Kramarz terminera le mandat de Madame Patricia Bogerd, c'est-à-dire jusqu'à la tenue de l'Assemblée Générale Statutaire en l'année 2009.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 2005, réf. LSO-BL02509. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(107785.3/565/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.



CONTINENTAL HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt. R. C. Luxembourg B 18.197.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2005, réf. LSO-BL00904, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(107509.3/687/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

IMBELLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt. R. C. Luxembourg B 8.250.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2005, réf. LSO-BL00899, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(107511.3/687/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

BRANDOTEX PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté. R. C. Luxembourg B 53.553.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2005, réf. LSO-BL03152, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Signature.

(107514.3/637/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

AIDA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 60.114.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 7 décembre 2005, réf. LSO-BL01764, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(107527.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

CRISTALINE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1456 Luxembourg, 84, rue de l'Egalité. R. C. Luxembourg B 66.623.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 11 novembre 2005

1. Monsieur Nour-Eddin Nijar, employé privé, demeurant professionnellement au 23, Val Fleuri à L-1526 Luxembourg est nommé, avec effet au 4 mai 2005, nouveau Commissaire aux comptes en remplacement de la société HRT REVISION, S.à r.l. démissionnaire. Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire annuelle à tenir en l'an 2007.

Certifié sincère et conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 2005, réf. LSO-BL02506. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(107793.3/565/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.



AM PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon Ier.

R. C. Luxembourg B 73.586.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2005, réf. LSO-BL00374, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 décembre 2005.

FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(107528.3/728/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

AW S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 101.412.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 7 décembre 2005, réf. LSO-BL01758, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(107530.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

HRU S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1724 Luxembourg, 31-33, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 106.553.

In the year two thousand and five, on the twenty-fifth of October.

Before us, Maître Bettingen, notary residing in Niederanven.

Is held the extraordinary general meeting of shareholders of the company (société anonyme), denominated HRU S.A., having its registered office at 31-33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, registered at the Register of Commerce of Luxembourg, section B, number 106.553 and constituted on the 16th of February 2005, by notarial deed of Maître Jacques Delvaux, notary residing in Luxembourg, deed published in Mémorial C of 8th July 2005, number 673.

The meeting of shareholders elects as chairmain and scrutineer Mrs Delphine Tempé, attorney at law, residing professionally in Luxembourg, who appoints as secretary Mrs Vanessa Colard, attorney at law, residing professionally in Luxembourg.

- I) That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, after having been signed by the shareholders and the proxies of the represented shareholders, has been controlled and signed by the board of the meeting. The proxies of the represented shareholders, if any, initialled ne varietur by the appearing parties, will remain annexed to the present deed.
- II) That as a result of the aforementioned attendance list all 15,500 ordinary shares issued, are represented at the present meeting, which is consequently constituted and may validly deliberate and decide on the different statements of the agenda.
 - III) That the agenda of the present meeting is as follows:

Agenda:

- 1. Approval of the financial statements of the Company as at 25 October 2005;
- 2. Discharge given to the directors of the Company;
- 3. Early dissolution of the Company and putting of the Company into liquidation; and
- 4. Appointment of a liquidator and determination of its powers.

After discussion, the meeting took the following decisions, at unanimity:

First resolution

The meeting decides to approve the financial statements of the Company as of 25 October 2005 as they were presented by the chairman on behalf of the board of directors.

Second resolution

The meeting decided to grant full discharge to the members of the board of directors for the exercise of their mandates from the incorporation of the Company until the date of the present meeting.

Third resolution

In compliance with the Law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended, the meeting decides to dissolve the Company and to start liquidation proceedings.



Fourth resolution

The meeting decides to appoint as liquidator THEATRE DIRECTORSHIP SERVICES ALPHA, S.à r.l., having its registered office at 5, Place du Théâtre, L-2613 Luxembourg, registered at the Register of Commerce of Luxembourg, section B, number 98.454.

The aforesaid liquidator must realise the whole of the assets and liabilities of the Company. The liquidator is exempted from the obligation of drawing up an inventory, and may in this respect rely fully on the books of the Company.

The liquidator may under its own responsibility and regarding special or specific transactions, delegate such part of his powers as it may deem fit, to one or several representatives.

The liquidator's signature binds validly and without limitation the company which is in the process of being liquidated. The liquidator has the authority to perform and execute all transactions provided for in articles 144 and 145 of the Law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended, without specific authorisation therefore from a general shareholders' meeting.

The liquidator may pay advances on the liquidation surplus after having paid the debts or made the necessary provisions for the payment of the debts.

The foregoing resolutions have been taken separately and unanimously.

As the agenda is exhausted and nobody requests anymore for the floor, the Chairman declares the meeting closed. The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version, on request of the same appearing people and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the company as a result of its formation are estimated at approximately eight hundred Euro (EUR 800.-).

In faith of which we, the undersigned notary, set our hand and seal on the present deed, in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

Suit la version française:

En l'an deux mille cinq, le vingt-cinq octobre.

Par-devant Maître Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société HRU S.A., société anonyme, ayant son siège social au 31-33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, inscrite au registre de commerce à Luxembourg sous la section B et le numéro 106.553 et constituée suivant acte reçu le 16 février 2005 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, acte publié au Mémorial C du 8 juillet 2005, numéro 673.

L'assemblée élit comme présidente et scrutatrice Madame Delphine Tempé, avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui nomme comme secrétaire Madame Vanessa Colard, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg. Madame la présidente déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

l) Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés, a été contrôlée et signée par les membres du bureau.

Resteront annexées aux présentes les éventuelles procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

- II) Qu'il résulte de cette liste de présence que toutes les 15,500 actions ordinaires émises sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut valablement décider sur tous les points portés à l'ordre du jour.
 - III) Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:
 - 1. Approbation de la situation comptable de la société au 25 octobre 2005;
 - 2. Décharge accordée aux administrateurs de la Société;
 - 3. Dissolution anticipée de la société et mise en liquidation volontaire;
- 4. Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs. Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour, et après en avoir délibéré, elle a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'approuver la situation comptable au 25 octobre 2005 de la société telle que présentée par le président de l'assemblée au nom du conseil d'administration.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de donner décharge aux membres du conseil d'administration de la société pour l'exercice de leur mandat depuis la constitution de la société jusqu'à la date de la présente assemblée.

Troisième résolution

Conformément à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée, l'assemblée décide de la mise en dissolution anticipée de la société et de sa mise en liquidation volontaire.

Quatrième résolution

A été nommé liquidateur THEATRE DIRECTORSHIP SERVICES ALPHA, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 5, Place du Théâtre, L-2613 Luxembourg, inscrite au registre de commerce à Luxembourg sous la section B et le numéro 98.454.



Le liquidateur prénommé a la mission de réaliser tout l'actif et apurer le passif de la société. Dans l'exercice de sa mission, le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et il peut se référer aux écritures de la société.

Le liquidateur pourra sous sa seule responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires.

Le liquidateur pourra engager la société en liquidation sous sa seule signature et sans limitation.

Le liquidateur dispose de tous les pouvoirs tels que prévus à l'article 144 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi que de tous les pouvoirs stipulés à l'article 145 de ladite loi, sans avoir besoin d'une autorisation spécifique préalable de l'assemblée générale des actionnaires.

Le liquidateur pourra verser des avances sur le boni de liquidation après avoir payé les dettes ou avoir fait les provisions nécessaires pour le paiement des dettes.

Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises chacune séparément et à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, Madame la Présidente prononce la clôture de l'assemblée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande des comparants, le présent acte est écrit en anglais, suivi d'une version en langue française.

A la demande des mêmes comparants, il est déclaré qu'en cas de désaccord entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais prévaudra.

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société ou mis à sa charge en raison des présentes est évalué à huit cents euros (EUR 800,-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation données de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, ces derniers ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: D. Tempé, V. Colard, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2005, vol. 26CS, fol. 2, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 11 novembre 2005.

P. Bettingen.

(108342.3/202/129) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2005.

BOTON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 101.018.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 9 décembre 2005, réf. LSO-BL02686, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(107533.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

ENTERPRISE TECHNOLOGIES EUROPE S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 71.128.

Il résulte des lettres adressées à la société ENTERPRISE TECHNOLOGIES EUROPE S.A. en date du 14 novembre 2005 que Madame Caroline Folmer, Monsieur Jean Lambert, EDIFAC S.A., administrateurs de la société ENTERPRISE TECHNOLOGIES S.A. et TRUSTAUDIT S.A., Commissaire aux Comptes de la société ENTERPRISE TECHNOLOGIES S.A. ont démissionné de leur fonction avec effet immédiat.

Le siège social de la société ENTERPRISE TECHNOLOGIES EUROPE S.A. établi au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le n° B 71.128 est dénoncé avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2005.

VECO TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 2005, réf. LSO-BL02727. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(107868.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.



BROOKS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon Ier.

R. C. Luxembourg B 77.474.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2005, réf. LSO-BL00392, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 décembre 2005.

FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(107588.3/728/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

AIRKAAN INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 1, boulevard Napoléon Ier.

R. C. Luxembourg B 94.024.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2005, réf. LSO-BL03078, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 novembre 2005.

Pour la société

K. Gritti

(107589.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

CLIPCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon Ier.

R. C. Luxembourg B 51.763.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2005, réf. LSO-BL00409, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 décembre 2005.

FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(107616.3/728/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

EPOS INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.

R. C. Luxembourg B 87.222.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue en date du 21 juillet 2005

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire étant échus, l'Assemblée nomme les Administrateurs et Commissaire sortants, à savoir:

Administrateurs:

- M. Giovanni Vittore, Administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Luxembourg, Président du Conseil d'Administration;
 - M. Rémy Meneguz, Expert-Comptable, demeurant professionnellement à Luxembourg, Administrateur;
 - M. Frédéric Noel, Avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, Administrateur.

Commissaire:

- FIDUCIAIRE MEVEA, S.à r.l., établie à L-1136 Luxembourg, 6-12, Place d'Armes.

Pour une période de trois ans.

Leur mandat s'achèvera lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2005.

EPOS IVEST S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2005, réf. LSO-BL02419. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé):D. Hartmann.

(107727.3/815/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.



CO-REALINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8140 Bridel, 88, rue de Luxembourg. R. C. Luxembourg B 90.063.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2005, réf. LSO-BL00411, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 décembre 2005.

FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(107619.3/728/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

FAST FORWARD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1540 Luxembourg, 2, rue Benjamin Franklin.

R. C. Luxembourg B 94.682.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2005, réf. LSO-BL00421, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 décembre 2005.

FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(107632.3/728/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

FRENCH COLLECTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3440 Dudelange, 30, avenue Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 69.917.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2005, réf. LSO-BL00428, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 décembre 2005.

FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(107648.3/728/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

NEPTUNE LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1948 Luxembourg, 48, rue Louis XIV.

R. C. Luxembourg B 90.210.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2004, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 9 décembre 2005, réf. LSO-BL02554, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(107657.3/565/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

BEGYVAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 69.430.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2004, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 9 décembre 2005, réf. LSO-BL02559, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(107659.3/565/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.



PREVPROP PROPERTIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper. R. C. Luxembourg B 104.403.

L'an deux mille cinq, le deux décembre, à 10.30 heures du matin.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A comparu:

LAUCO HOLDINGS, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, soumise aux lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper (Immeuble B), enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 103.686, représentée par son gérant ayant un pouvoir de signature A et son gérant ayant un pouvoir de signature B, agissant en sa capacité d'associé unique (l'Associé Unique) de la Société, telle que définie ci-dessous,

ici représentée par Maître Gérard Neiens, avocat, en vertu d'une procuration donnée le 29 novembre 2005.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, a demandé au notaire soussigné de prendre acte de ce qu'elle représente la totalité du capital social de la société à responsabilité limitée dénommée PREVPROP PROPERTIES, S.à r.l. (la Société), organisée sous le droit luxembourgeois et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 104.403, ayant son siège social à L-1818 Howald, 4, rue des Joncs, Luxembourg, constituée selon acte du notaire soussigné du 27 octobre 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C-N° 149 du 17 février 2005 et modifié suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 1er avril 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C-N° 897 du 15 septembre 2005.

L'Associé Unique reconnaît que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour, duquel il déclare avoir eu préalablement connaissance. Ceci ayant été déclaré, l'Associé Unique, représenté comme indiqué ci-avant, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide de transférer le siège social de la Société de L-1818 Howald, 4, rue des Joncs à L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper (Immeuble B), rendu effective à partir du 3 octobre 2005.

Deuxième résolution

A la suite de la première résolution, l'Associé Unique décide de modifier l'article 5 des statuts de la Société afin de lui donner désormais la teneur suivante:

dans sa version anglaise:

«The registered office of the Company is established in the municipality of Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the general meeting of shareholders of the Company, deliberating in the manner provided for amendments to the present articles of association. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a simple resolution of the manager of the Company, or in case of plurality of managers, the board of managers of the Company.

The manager of the Company, or in case of plurality of managers, the board of managers of the Company shall further have the right to set up offices, administrative centres and agencies wherever it shall deem fit, either within or outside of the Grand Duchy of Luxembourg.

If extraordinary events of political, economic or social nature, likely to impair the normal activity at the registered office or the easy communication between that office and foreign countries, shall occur or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad until such time as circumstances have completely returned to normal. Such a transfer will have no effect on the nationality of the Company, which shall remain a Luxembourg company. The declaration of the provisional transfer abroad of the registered office will be made and brought to the attention of third parties by the officer of the Company best placed to do so in the circumstances.»; et

dans sa version française:

«Le siège social de la Société est établi dans la commune de Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale des associés de la Société statuant comme en matière de changement des Statuts. Il peut être déplacé dans les limites de la commune par simple décision du gérant de la Société, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance de la Société.

Le gérant de la Société, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance de la Société a encore le droit de créer des bureaux, centres administratifs et agences en tous lieux appropriés, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège ou la communication aisée avec le siège, se produiront ou seront imminents, le siège pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète des circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle restera une société luxembourgeoise. Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la Société le mieux placé pour ce faire suivant les circonstances.»



Frais

Les dépens, coûts, honoraires et charges, sous quelque forme qu'ils soient et lesquels sont supportés par la Société en raison du présent acte sont estimés à approximativement EUR 916,70.

Fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, la version anglaise prévaudra en cas de distorsions entre la version anglaise et française.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant agissant en ses dites qualités, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: G. Neiens, B. Moutrier.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 5 décembre 2005, vol. 912, fol. 72, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 9 décembre 2005.

B. Moutrier.

(108370.3/272/77) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2005.

PREVPROP PROPERTIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.

R. C. Luxembourg B 104.403.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2005. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 9 décembre 2005.

B. Moutrier.

(108371.3/272/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2005.

SEAMUS FINANCE INT'L S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 100.006.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2004, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 9 décembre 2005, réf. LSO-BL02549, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(107654.3/565/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

GLOBALINVEST BUSINESS S.A., Société Anonyme, (anc. AEDIFIS S.A.).

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1er.

R. C. Luxembourg B 59.418.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2005, réf. LSO-BL00435, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 décembre 2005.

FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(107660.3/728/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

CONSOLIDATED LAMDA HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 70.496.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 2005, réf. LSO-BL02707, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2005.

Signature.

(107701.3/263/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.



JOHADI INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: 41, avenue de la Gare. R. C. Luxembourg B 92.225.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 2005, réf. LSO-BL02703, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2005.

Signature.

(107702.3/263/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

e-dl S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl. R. C. Luxembourg B 92.722.

Suite à une réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 2 novembre 2005 est élu administrateur-délégué,

Monsieur Marc Liesch, 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg,

en remplacement de

Mme Marie-José Sanchez-Diaz, administrateur, 24, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg,

le nouveau Conseil d'Administration se compose comme suit:

- M. Marc Liesch, Administrateur-Délégué, Luxembourg,
- Mlle Andrea Thielenhaus, Administrateur-Délégué, Luxembourg,
- INTER-HAUS-LUXEMBOURG S.A., Administrateur-Délégué, Luxembourg.

Luxembourg, le 2 novembre 2005.

FIDUCIAIRE DE TREVES, S.C.

Agent domiciliataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2005, réf. LSO-BL00470. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(107709.3/723/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

MECA CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl. R. C. Luxembourg B 72.276.

Suite à une réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 2 novembre 2005 est élu administrateur-délégué,

Monsieur Marc Liesch, 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg,

en remplacement de

Mme Marie-José Sanchez-Diaz, administrateur, 24, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg,

le nouveau Conseil d'Administration se compose comme suit:

- M. Marc Liesch, Administrateur-Délégué, Luxembourg,
- Mlle Andrea Thielenhaus, Administrateur-Délégué, Luxembourg,
- INTER-HAUS-LUXEMBOURG S.A., Administrateur-Délégué, Luxembourg.

Luxembourg, le 2 novembre 2005.

FIDUCIAIRE DE TREVES, S.C.

Agent domiciliataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2005, réf. LSO-BL00503. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(107710.3/723/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

KRISTONA FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: 41, avenue de la Gare. R. C. Luxembourg B 92.510.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 2005, réf. LSO-BL02702, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2005.

Signature.

(107718.3/263/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.



KULMEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl. R. C. Luxembourg B 82.846.

Suite à une réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 2 novembre 2005 est élu administrateur-délégué,

Monsieur Marc Liesch, 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg,

en remplacement de

Mme Marie-José Sanchez-Diaz, administrateur-délégué, 24, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg,

le nouveau Conseil d'Administration se compose comme suit:

- M. Marc Liesch, Administrateur-Délégué, Luxembourg,
- Mlle Andrea Thielenhaus, Administrateur-Délégué, Luxembourg,
- INTER-HAUS-LUXEMBOURG S.A., Administrateur-Délégué, Luxembourg.

Luxembourg, le 2 novembre 2005.

FIDUCIAIRE DE TREVES, S.C.

Agent domiciliataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2005, réf. LSO-BL00502. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(107713.3/723/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

BOFIN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter. R. C. Luxembourg B 67.293.

L'an deux mille cinq, le vingt-cinq octobre.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme BOFIN INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social à L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter, inscrite au Registre de Commerce de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 67.293, constituée suivant acte reçu par le notaire Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 26 novembre 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations du 10 février 1999, numéro 83.

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte sous seing privé dans le cadre de la conversion du capital social en euros, en date du 1^{er} octobre 2001, dont un extrait a été publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations du 9 juillet 2002, numéro 1045.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Vittorio Castellani Pastoris, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Seema Bhayat, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Madame Marcella Deut, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée et contrôlée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Resteront, le cas échéant, annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant d'actionnaires représentés à la présente assemblée, paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- 1. Modification de la date de l'Assemblée Générale Ordinaire et mise en conformité des statuts.
- 2. Divers.
- B. Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.
- C. L'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier la date de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra désormais le troisième mardi du mois de mai à 11.00 heures.



Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier la première phrase du premier alinéa de l'article 8 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«L'assemblée annuelle se tiendra au siège social de la société ou à tout autre endroit de la commune du siège social qui sera fixé dans l'avis de convocation, le troisième mardi du mois de mai à 11.00 heures.»

L'ordre du jour étant épuisé, le président prononce la clôture de l'assemblée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, ces derniers ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. Pastoris, Bhayat, Deut, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2005, vol. 150S, fol. 54, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 11 novembre 2005.

P. Bettingen.

(108343.2/202/58) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2005.

BOFIN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 67.293.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2005. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 18 novembre 2005.

P. Bettingen

Notaire

(108345.3/202/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2005.

LUXCOMPUFORM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 57, route d'Arlon. R. C. Luxembourg B 75.205.

EXTRAIT

- 1. Il résulte d'un acte de cession de parts du 19 février 2004 que Monsieur Biver Jean-Charles, demeurant à L-3233 Bettembourg, 4, rue de la Gare, a cédé ses 400 parts sociales au profit de la société FINANCIERE DES DAHLIAS HOLDING S.A.H., société constituée en date du 24 avril 2001 par-devant Me Emile Schlesser, notaire de résidence à Luxembourg, inscrite au registre de Commerce et des Sociétés sous le matricule B 81.795 et dont le siège social se situe à L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.
- 2. Il résulte d'un acte de cession de parts du 14 mai 2004 que la société FINANCIERE DES DAHLIAS HOLDING S.A.H. a cédé ses 400 parts sociales à Monsieur Christopoulos Dimitrios, né le 23 juin 1969 à Evvioas (Grèce) et demeurant à GR-11362 Athènes, Kimolou 5.
- 3. Il résulte d'un acte de cession de parts du 25 avril 2005 que Me Lorang Alain, demeurant à L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias a cédé ses 100 parts sociales à Monsieur Christopoulos Dimitrios, né le 23 juin 1969 à Evvioas (Grèce) et demeurant à GR-11362 Athènes, Kimolou 5.
 - 4. Il résulte d'un acte de cession de parts du 1er septembre 2005 que Monsieur Christopoulos a cédé:
- a. 249 parts sociales à Monsieur Rebelis Vasilios, né le 13 septembre 1961 à Athènes (Grèce), demeurant à GR-13121 Athènes, Andrea Papandreou, 31;
- b. 125 parts sociales à Monsieur Koutsoukos Konstantinos, né le 16 janvier 1976 à Athènes (Grèce), demeurant à Athènes, Pekfon 83, N.Heraclio;
- c. 1 part sociale à Monsieur Fragkos Georgios, né le 20 octobre 1974 à Athènes (Grèce), demeurant à L-1430 Luxembourg, 8, boulevard Pierre Dupong.
- 5. Par Assemblée Générale Extraordinaire du 1er septembre 2005, le siège social a été transféré, avec effet immédiat, de L-1650 Luxembourg, 10, avenue Guillaume à L-1140 Luxembourg, 57, route d'Arlon.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

LUXCOMPUFORM, S.à r.l.

Un mandataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2005, réf. LSO-BL00363. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(107756.3/000/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.



LAICOS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4382 Ehlerange, 80, rue de Sanem.

R. C. Luxembourg B 81.497.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2005, réf. LSO-BL00440, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 décembre 2005.

FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(107663.3/728/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

NEXIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 78.837.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2005, réf. LSO-BL00442, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 décembre 2005.

FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(107666.3/728/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

O.A.C.C., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5752 Frisange, 33a, rue de Luxembourg. R. C. Luxembourg B 61.524.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2005, réf. LSO-BL00444, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 décembre 2005.

FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(107667.3/728/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

SHANGHAILUX ENTREPRISE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8396 Septfontaines, 12, rue de l'église.

R. C. Luxembourg B 74.489.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2005, réf. LSO-BL00448, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 décembre 2005.

FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(107672.3/728/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

TECNIBO LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8437 Steinfort, 54, rue de Koerich.

R. C. Luxembourg B 74.619.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2005, réf. LSO-BL00454, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 décembre 2005.

FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(107677.3/728/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.



LAUMANS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl. R. C. Luxembourg B 88.407.

Suite à une réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 2 novembre 2005 est élu administrateur-délégué,

Monsieur Marc Liesch, 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg,

en remplacement de

Mme Marie-José Sanchez-Diaz, administrateur-délégué, 24, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg,

le nouveau Conseil d'Administration se compose comme suit:

- M. Marc Liesch, Administrateur-Délégué, Luxembourg,
- Mlle Andrea Thielenhaus, Administrateur-Délégué, Luxembourg,
- INTER-HAUS-LUXEMBOURG S.A., Administrateur-Délégué, Luxembourg.

Luxembourg, le 2 novembre 2005.

FIDUCIAIRE DE TREVES, S.C.

Agent domiciliataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2005, réf. LSO-BL00485. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(107714.3/723/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

IHC-COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 96.914.

Suite à une réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 2 novembre 2005 est élu administrateur-délégué,

Monsieur Marc Liesch, 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg,

en remplacement de

Mme Marie-José Sanchez-Diaz, administrateur-délégué, 24, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg,

le nouveau Conseil d'Administration se compose comme suit:

- M. Marc Liesch, Administrateur-Délégué, Luxembourg,
- Mlle Andrea Thielenhaus, Administrateur-Délégué, Luxembourg,
- INTER-HAUS-LUXEMBOURG S.A., Administrateur-Délégué, Luxembourg.

Luxembourg, le 2 novembre 2005.

FIDUCIAIRE DE TREVES, S.C.

Agent domiciliataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2005, réf. LSO-BL00480. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(107717.3/723/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

VENTURE & CAPITAL HOLDING INC. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.

R. C. Luxembourg B 73.412.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2005, réf. LSO-BL00932, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Signature.

(107906.3/766/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

VENTURE & CAPITAL HOLDING INC. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.

R. C. Luxembourg B 73.412.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2005, réf. LSO-BL00935, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Signature.

(107908.3/766/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.



MORCO HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.

R. C. Luxembourg B 104.014.

L'an deux mille cinq, le deux décembre, à 10.00 heures du matin.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

GEOLANDIA LIMITED, une société soumise aux lois des Bermudes, ayant son siège social à Canon's Court, 22 Victoria Street, Hamilton HM12, Bermudes, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés des Bermudes sous le numéro EC-13432, représentée par Monsieur Ashley J. Mackie et Monsieur Kevin A.D. Barnett, ici représentée par Maître Gérard Neiens, avocat, en vertu d'une procuration donnée le 29 novembre 2005.

GATE LIMITED, une société soumise aux lois des Bermudes, ayant son siège social à Canon's Court, 22 Victoria Street, Hamilton HM12, Bermudes, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés des Bermudes sous le numéro EC-13431, représentée par Monsieur Ashley J. Mackie et Monsieur Kevin A.D. Barnett, ici représentée par Maître Gérard Neiens, avocat, en vertu d'une procuration donnée le 29 novembre 2005.

TIANA LIMITED, une société soumise aux lois des Bermudes, ayant son siège social à Canon's Court, 22 Victoria Street, Hamilton HM12, Bermudes, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés des Bermudes sous le numéro EC-14917, représentée par Monsieur Thomas L. Mackie et Monsieur Kevin A.D. Barnett, ici représentée par Maître Gérard Neiens, avocat, en vertu d'une procuration donnée le 29 novembre 2005.

THOLU LIMITED, une société soumise aux lois des Bermudes, ayant son siège social à Canon's Court, 22 Victoria Street, Hamilton HM 12, Bermudes, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés des Bermudes sous le numéro EC-13694, représentée par Monsieur Ashley J. Mackie et Monsieur Kevin A.D. Barnett, ici représentée par Maître Gérard Neiens, avocat, en vertu d'une procuration donnée le 29 novembre 2005.

FRAGAN LIMITED, une société soumise aux lois de Jersey, ayant son siège social à 2-6 Church Street, St Helier, lersey IE48YL, Channel Islands, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés des îles anglo-normandes sous le numéro 59680, représentée par Monsieur Ashley J. Mackie, ici représentée par Maître Gérard Neiens, avocat, en vertu d'une procuration donnée le 29 novembre 2005.

PILLANE LIMITED, une société soumise aux lois de Jersey, ayant son siège social à 2-6 Church Street, St Helier, Jersey JE48YL, Channel Islands, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés des îles anglo-normandes sous le numéro 59675, représentée par Monsieur Ashley J. Mackie, ici représentée par Maître Gérard Neiens, avocat, en vertu d'une procuration donnée le 29 novembre 2005.

AQS GREEN & EXPERTA TRUSTEES JERSEY LIMITED, ayant son siège social à 2-6 Church Street, St Helier, Jersey [E48YL, Channel Islands, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés des îles anglo-normandes sous le numéro 22566, représentée par Monsieur Andrew Q.S. Green et Monsieur Peter le Seelleur, ici représentée par Maître Gérard Neiens, avocat, en vertu d'une procuration donnée le 29 novembre 2005.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquelles parties comparantes ont requis le notaire soussigné d'acter qu'ils sont les associés représentant 100% du capital social de la société MORCO HOLDINGS, S.à r.l. (la Société), une société à responsabilité limitée constituée sous le droit luxembourgeois suivant un acte reçu par le notaire soussigné en date du 9 novembre 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C-N° 66 du 24 janvier 2005, modifiée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 3 décembre 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C-N° 187 du 2 mars 2005.

Lesquelles parties comparantes déclarent que la totalité du capital social de la Société est représenté à la présente assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) qui est par conséquent régulièrement constituée et peuvent valablement délibérer et décider sur tous les points de l'ordre du jour suivant, duquel les parties comparantes déclarent avoir eu préalablement connaissance et partant renoncent aux formalités de convocation.

Ordre du jour:

- 1. Transfert du siège social de la Société de L-1818 Howald, 4, rue des Joncs à L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper (Immeuble B), rendu effective à partir du 3 octobre 2005.
 - 2. Modification afférente de l'article 5 des statuts de la Société.
 - 3 Divers

Ceci ayant été déclaré, les parties comparantes, représentées comme indiqué ci-avant, ont tenu une assemblée générale extraordinaire et ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de transférer le siège social de la Société de L-1818 Howald, 4, rue des Joncs à L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper (Immeuble B), rendu effective à partir du 3 octobre 2005.

Deuxième résolution

A la suite de la première résolution, l'Assemblée décide de modifier l'article 5 des statuts de la Société afin de lui donner désormais la teneur suivante:

dans sa version anglaise:

«The registered office of the Company is established in the municipality of Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the general meeting of shareholders of the Company, deliberating in the manner provided for amendments to the present articles



of association. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a simple resolution of the manager of the Company, or in case of plurality of managers, the board of managers of the Company.

The manager of the Company, or in case of plurality of managers, the board of managers of the Company shall further have the right to set up offices, administrative centres and agencies wherever it shall deem fit, either within or outside of the Grand Duchy of Luxembourg.

If extraordinary events of political, economic or social nature, likely to impair the normal activity at the registered office or the easy communication between that office and foreign countries, shall occur or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad until such time as circumstances have completely returned to normal. Such a transfer will have no effect on the nationality of the Company, which shall remain a Luxembourg company. The declaration of the provisional transfer abroad of the registered office will be made and brought to the attention of third parties by the officer of the Company best placed to do so in the circumstances»; et

dans sa version française:

«Le siège social de la Société est établi dans la commune de Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale des associés de la Société statuant comme en matière de changement des Statuts. Il peut être déplacé dans les limites de la commune par simple décision du gérant de la Société, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance de la Société

Le gérant de la Société, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance de la Société a encore le droit de créer des bureaux, centres administratifs et agences en tous lieux appropriés, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège ou la communication aisée avec le siège, se produiront ou seront imminents, le siège pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète des circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle restera une société luxembourgeoise. Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la Société le mieux placé pour ce faire suivant les circonstances.»

Frais

Les dépens, coûts, honoraires et charges, sous quelque forme qu'ils soient et lesquels sont supportés par la Société en raison du présent acte sont estimés à approximativement EUR 984,62.

Fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, la version anglaise prévaudra en cas de distorsions entre la version anglaise et française.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant agissant en ses dites qualités, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: G. Neiens, B. Moutrier.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 5 décembre 2005, vol. 912, fol. 72, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 9 décembre 2005.

B. Moutrier.

(108372.3/272/104) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2005.

MORCO HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper. R. C. Luxembourg B 104.014.

T. C. Laxembourg B 10 1.01 1.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2005. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 9 décembre 2005.

B. Moutrier

Notaire

(108373.3/272/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2005.

SUNAP S.A., Société Anonyme.

Siège social: 41, avenue de la Gare. R. C. Luxembourg B 37.368.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2005, réf. LSO-BL01238, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2005.

Signature.

(107721.3/263/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.



TORNET S.A., Société Anonyme.

Siège social: 41, avenue de la Gare. R. C. Luxembourg B 100.182.

Le bilan clôturé au 30 novembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2005, réf. LSO-BL01235, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2005.

Signature.

(107722.3/263/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

KETCHIKAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: 41, avenue de la Gare. R. C. Luxembourg B 45.686.

Le bilan clôturé au 18 novembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 22 novembre, réf. LSO-BK06002, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2005.

Signature.

(107723.3/263/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

JARAMA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter. R. C. Luxembourg B 49.235.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 5 décembre 2005

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2005:

- Monsieur Christian Bühlmann, expert comptable, demeurant professionnellement au 67, rue Michel Welter à Luxembourg,
 - Monsieur Christophe Antinori, avocat, demeurant professionnellement au 67, rue Michel Welter à Luxembourg,
- Monsieur Alexandre Taskiran, employé privé, demeurant professionnellement au 67, rue Michel Welter à Luxembourg,

en remplacement de Messieurs Pierre Lentz, Thierry Fleming et John Seil, administrateurs démissionnaires.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2005:

- TRUSTCONSULT LUXEMBOURG S.A., 67, rue Michel Welter, Luxembourg, en remplacement de AUDIEX S.A., commissaire aux comptes démissionnaire.

Le siège de la société est transféré au 67, rue Michel Welter, L-2730 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 décembre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2005, réf. LSO-BL02084. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(107733.3/534/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

MAIDA VALE HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri. R. C. Luxembourg B 31.965.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 24 novembre 2005

- 1. Le Conseil d'Administration acte la démission de Madame Patricia Bogerd de son poste d'administrateur de la société.
- 2. Le Conseil d'Administration décide de coopter administrateur, Monsieur Charles Kramarz, indépendant, demeurant à Bruxelles (Belgique).

Monsieur Charles Kramarz terminera le mandat de Madame Patricia Bogerd, c'est-à-dire jusqu'à la tenue de l'Assemblée Générale Statutaire en l'année 2009.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 2005, réf. LSO-BL02508. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(107788.3/565/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.



LUXGATE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Share capital: EUR 309,625.-.

Registered office: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire. R. C. Luxembourg B 105.092.

In the year two thousand five, on the twenty ninth day of September.

Before us, Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

EUROCASTLE INVESTMENT LIMITED, a company incorporated under the Guernsey Law on 8 August 2003, having its registered office at Arnold House, St Julian's Avenue, St. Peter Port, Guernsey GY1 3NF, registered under number 41058 (the «Sole Shareholder»).

Hereby represented by Miss Rachel Uhl, lawyer, residing at Luxembourg, by virtue of proxy given under private seal, which, initialled ne varietur by the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The Sole Shareholder, acting as the sole shareholder of LUXGATE, S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company («société à responsabilité limitée»), having its registered office at 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 105.092 (the «Company»), incorporated by deed of 17 December 2004 before Maître Paul Decker, notary public, residing in Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 305 dated 7 April 2005.

It is the Sole Shareholder of the Company and holds all the 12,385 (twelve thousand three hundred eighty-five) shares with a nominal value of EUR 25 each of the Company representing the Company's entire share capital.

Resolutions

- 1. To increase the share capital of the Company by EUR 676,325 (six hundred seventy-six thousand three hundred twenty-five Euro) so as to bring it from its current amount of EUR 309,625 (three hundred nine thousand six hundred twenty-five Euro) to EUR 985,950 (nine hundred eighty-five thousand nine hundred fifty Euro), such share capital increase being paid up by contribution in kind consisting in part of its claim under the shareholder loan made to the Company by its Sole Shareholder on 12 August 2005, with retroactive effect as of 22 July 2005 (the «Loan») and to acknowledge the payment of an issue premium of EUR 9.38 (nine Euro and thirty-eight cents) in connection with the issuance of the new 27,053 (twenty-seven thousand fifty-three) shares having a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro) each.
 - To consequently amend Article 5 of the Company's Articles of Incorporation, which shall read as follows:
- «Art. 5. Corporate Capital. The share capital is fixed at EUR 985,950 (nine hundred eighty-five thousand nine hundred fifty Euro) represented by 39,438 (thirty-nine thousand four hundred thirty-eight) shares with a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro) each.

In addition, an issue premium for a total amount of EUR 9.38 (nine Euro thirty-eight cents) has been allocated on the shares.

The capital may be changed at any time by a decision of the shareholder(s) in accordance with article 12 of the Articles.

The Company can proceed to the repurchase of its own shares within the limits set by the Law.»

Subscription and payment

The Sole Shareholder declares to subscribe to 27,053 (twenty-seven thousand fifty-three) shares of EUR 25 (twenty-five Euro) per share for a total amount of EUR 676,325 (six hundred seventy-six thousand three hundred twenty-five Euro).

As it appears from the valuation report prepared by the management and presented to the notary, the management of the Company has evaluated the contribution at EUR 676,325 (six hundred seventy-six thousand three hundred twenty-five Euro).

- To issue 2,678,284 (two million six hundred seventy-eight thousand two hundred eighty-four) convertible preferred equity certificates (the «CPECs») to the Sole Shareholder with a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro). The CPECs result from the conversion of part of the Loan of an amount of EUR 67,633,438 (sixty-seven million six hundred thirty-three thousand four hundred thirty-eight Euro).

Subscription and payment

The Sole Shareholder declares to subscribe to 2,678,284 (two million six hundred seventy-eight thousand two hundred eighty-four) CPECs having a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro) per CPEC for a total amount of EUR 66,957,100 (sixty-six million nine hundred fifty-seven thousand one hundred Euro). The CPECs actually result from the conversion of part of the Loan.

An amount of EUR 3.62 (three Euro and sixty-two cents) has been allocated to a CPECs issue premium account in connection with the issuance of the 2,678,284 (two million six hundred seventy-eight thousand two hundred eighty-four) CPECs.

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately nine thousand Euro.



Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing persons, and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be preponderant.

Whereof the present notarial deed was prepared in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte:

L'an deux mille cinq, le vingt-neuf septembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

EUROCASTLE INVESTMENT LIMITED, une société constituée selon la loi du Guernsey du 8 août 2003, ayant son siège social à Arnold House, St Julian's Avenue, St. Peter Port, Guernsey GY1 3NF, immatriculée sous le numéro 4058 (l'«Associé Unique»),

Ici représentée par Mademoiselle Rachel Uhl juriste, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui, après avoir été paraphée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte et va être soumise en même temps à la formalité de l'enregistrement.

L'Associé Unique, agissant en tant qu'associé unique de LUXGATE, S.à r.l., une société à responsabilité limitée luxembourgeoise, ayant son siège social au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 105.092 (la «Société»), constituée suivant acte par-devant le notaire instrumentant en date du 12 juillet 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 305 en date du 7 avril 2005.

Il est le seul associé de la Société et détient l'ensemble des 12.385 (douze mille trois cent quatre-vingt-cinq) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune représentant l'intégralité du capital social de la Société.

Résolutions

- Augmenter le capital social de la Société de EUR 676.325 (six cent soixante-seize mille trois cent vingt-cinq euros) afin de l'élever de son montant actuel de EUR 309.625 (trois cent neuf mille six cent vingt-cinq euros) à EUR 985.950 (neuf cent quatre-vingt-cinq mille neuf cent cinquante euros), cette augmentation de capital étant libérée par apport en nature consistant en la compensation d'une partie de sa créance en vertu d'un prêt consenti à la Société par l'Associé Unique le 12 août 2005, avec effet rétroactif au 22 juillet 2005 (le «Prêt»), et de constater le paiement d'une prime d'émission de EUR 9,38 (neuf euros trente-huit centimes) en relation avec l'émission des 27.053 (vingt-sept mille cinquante-trois) parts sociales ayant une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune.
 - Modifier en conséquence l'Article 5 des Statuts de la Société, lequel aura désormais la teneur suivante:
- «**Art. 5. Capital social.** Le capital social est fixé à EUR 985.950 (neuf cent quatre-vingt-cinq mille neuf cent cinquante euros) représenté par 39.438 (trente-neuf mille quatre cent trente-huit) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune.»

De plus, une prime d'émission d'un montant total de EUR 12,50 (douze euros et cinquante centimes) a été allouée sur les parts sociales.

Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de(s) associé(s) en conformité avec l'article 12 des Statuts

La Sociétépeut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites prévues par la Loi.»

Souscription et libération

L'Associé Unique déclare souscrire à 27.053 (vingt-sept mille cinquante-trois) de EUR 25 (vingt-cinq euros) par part sociale pour un montant total de EUR 676.325 (six cent soixante-seize mille trois cent vingt-cinq euros), une telle augmentation étant entièrement libérée par apport en nature consistant en la compensation d'u ne partie du prêt.

Tel qu'il ressort du rapport d'évaluation présenté au notaire, la gérance de la Société a évalué l'apport e n nature à EUR 676.325 (six cent soixante-seize mille trois cent vingt-cinq euros).

- Emettre 2.678.284 (deux millions six cent soixante-dix-huit mille deux cent quatre-vingt-quatre) «convertible preferred equity certificates» (les «CPECs») à l'Associé Unique d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros). Les CPECs résultent de la conversion d'une partie du Prêt d'un montant total de EUR 67.633.438 (soixante-sept millions six cent trente-trois mille quatre cent trente-huit euros).

Souscription et libération

L'Associé Unique déclare souscrire à 2.678.284 (deux millions six cent soixante-dix-huit mille deux cent quatre-vingt-quatre) CPECs d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros) par CPECs pour un montant total de EUR 66.957.100 (soixante-six millions neuf cent cinquante-sept mille cent euros). Les CPECs résultent en fait de la conversion d'une partie du Prêt.

Un montant de EUR 3,62 (trois euros et soixante-deux centimes) a été alloué comme prime d'émission sur un compte prime d'émission en relation avec l'émission des 2.678.284 (deux millions six cent soixante-dix-huit mille deux cent quatre-vingt-quatre) CPECs.



Frais

Les frais, coûts, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui devront être supportés par la Société en conséquence du présent acte s'élèvent approximativement à neuf mille euros.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare qu'à la demande des comparants le présent acte est dressé en langue anglaise suivi d'une traduction française. A la demande de ces mêmes personnes et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Sur quoi le présent acte a été fait à Luxembourg, date qu'e n tête du présent acte.

Après que lecture de l'acte a été faite aux personnes comparantes dont le notaire connaît les noms, prénoms, états civils et résidences, les personnes susmentionnées ont signé le présent acte ensemble avec le notaire.

Signé: R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2005, vol. 25CS, fol. 88, case 9. – Reçu 6.763,34 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 octobre 2005.

J. Elvinger.

(110015.3/211/139) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2005.

BE FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: EUR 12.500.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 108.439.

Extrait des résolutions adoptées par les associés de la Société le 15 novembre 2005

Il résulte du procès-verbal des résolutions des associés du 15 novembre 2005 que les associés ont décidé de nommer un nouveau gérant avec effet au 15 novembre 2005 et pour une durée illimitée:

- M. Paul Gunner, Directeur de société, né à Cassington, Angleterre, le 5 mars 1973, demeurant au 3 Parklands Farm Cottages, Parklands, Shere, Surrey GU5 9|Q.

Par conséquent, les gérants de la Société au 15 novembre 2005 sont les suivants:

- M. David Harvey;
- MIle Kristel Segers;
- HALSEY, S.à r.l.;
- M. Paul Gunner.

HALSEY, S.à r.l. / K. Segers

Gérant / Gérante

Signature / -

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen

Enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2005, réf. LSO-BK07164. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(107745.3/230/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

PATTAYA HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 31.968.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 24 novembre 2005

- 1. Le Conseil d'Administration acte la démission de Madame Patricia Bogerd de son poste d'administrateur de la société.
- 2. Le Conseil d'Administration décide de coopter administrateur, Monsieur Charles Kramarz, indépendant, demeurant à Bruxelles (Belgique).

Monsieur Charles Kramarz terminera le mandat de Madame Patricia Bogerd, c'est-à-dire jusqu'à la tenue de l'Assemblée Générale Statutaire en l'année 2009.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 2005, réf. LSO-BL02507. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(107791.3/565/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.



SEA OX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy. R. C. Luxembourg B 57.917.

Extrait des résolutions adoptées par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société le 14 novembre 2005

Il résulte du procès-verbal des résolutions de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 14 novembre 2005 que:

L'assemblée accepte la révocation de AACO, S.à r.l. - ACCOUNTING AUDITING CONSULTING AND OUT-SOURCING, S.à r.l., ayant son siège social au 6, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg, en tant que commissaire aux comptes à compter de l'exercice commencé au 1^{er} janvier 2005;

L'assemblée nomme FIDUCIAIRE VO CONSULTING LUX S.A., rue Haute, 8, L-4963 Clémency, pour reprendre le mandat de commissaire aux comptes à compter de l'exercice commencé au 1^{er} janvier 2005 et ce jusqu'à l'approbation des comptes de l'exercice clôturant le 31 décembre 2008.

HALSEY GROUP, S.à r.l.

Le domiciliataire

Signatures

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen

Notaire

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05377. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(107746.3/230/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

PRESTIGE PROPERTIES, Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt. R. C. Luxembourg B 112.485.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le six décembre.

Par-devant Maître Emile Schlesser, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame.

Ont comparu:

- 1. Madame Danièle Dieschburg, professeur, épouse de Monsieur Martin A. Rutledge, demeurant à L-4974 Dippach, 8, rue des Romains, ici représentée par Monsieur Martin A. Rutledge, expert-comptable, demeurant professionnellement à MC-98000 Monaco, 2, rue Honoré Labande, en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 25 novembre 2005, laquelle procuration, paraphée ne varietur, restera annexée au présent acte pour être formalisées avec celui-ci.
 - 2. Monsieur Martin A. Rutledge, prénommé.

Lesdits comparants, représentés comme indiqué ci-avant, ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Art. 1er. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de PRESTIGE PROPERTIES.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée.

- **Art. 2.** La société a pour objet l'acquisition, la vente, l'échange, la location, la gestion et la mise en valeur pour son propre compte de tous éléments patrimoniaux en général et de tous immeubles meublés ou non en particulier, à l'exception des opérations immobilières de marchands de biens, ainsi que toutes opérations industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à son objet ou qui peuvent en favoriser le développement ou la réalisation.
- **Art. 3.** Le capital social est fixé à trente-trois mille euros (EUR 33.000,-), divisé en cent trente-deux (132) actions de deux cent cinquante euros (EUR 250,-) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation de capital, les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

Art. 4. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.



En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 5. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La société se trouve engagée, en toutes circonstances, par la signature conjointe de deux administrateurs.

Art. 6. Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à l'administrateur le plus âgé.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

- Art. 7. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.
 - Art. 8. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui-même pour finir le trente et un décembre deux mille six.

Art. 9. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le quatrième mardi du mois de juin de chaque année à 15.00 heures, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 10. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 11. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 12. La loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les actions comme suit:

Madame Danièle Rutledge-Dieschburg, prénommée, soixante-six actions	66	
Monsieur Martin A. Rutledge, prénommé, soixante-six actions	66	
otal: cent trente-deux action	132	

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de trentetrois mille euros (EUR 33.000,-) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné.

Constatation

Le notaire soussigné a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de mille six cents euros (EUR 1.600,-).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se considérant comme dûment convoqués, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire et, après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois.



Sont nommés administrateurs:

- a) Madame Danièle Rutledge-Dieschburg, professeur, née à Luxembourg, le 29 mars 1955, demeurant à L-4974 Dippach, 8, rue des Romains,
- b) Monsieur Martin A. Rutledge, expert-comptable, né à Antrim (Grande-Bretagne), le 29 juin 1950, demeurant professionnellement à MC-98000 Monaco, 2, rue Honoré Labande,
- c) Monsieur Ryan Martin Rutledge, étudiant, né à Luxembourg, le 14 février 1983, demeurant à L-4974 Dippach, 8, rue des Romains.

Les mandats des administrateurs prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an deux mille onze.

2. Le nombre des commissaires est fixé à un.

Est nommé commissaire aux comptes:

INTERNATIONAL CORPORATE SERVICES (LUXEMBOURG), S.à r.l., société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 107.093.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an deux mille onze.

3. Le siège social est établi à L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Rutledge, E. Schlesser.

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2005, vol. 26CS, fol. 52, case 6. – Reçu 330 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2005.

E. Schlesser.

(108389.3/227/125) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2005.

VTT FINANCE & PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme. Capital social: EUR 31.000,-.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 72.447.

Extrait des résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société le 16 novembre 2005 Il résulte du procès-verbal des résolutions des actionnaires du 16 novembre 2005 que:

Les actionnaires ont accepté la révocation de AACO, S.à r.l. - ACCOUNTING AUDITING CONSULTING AND OUTSOURCING, S.à r.l., ayant son siège social au 6, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg en tant que commissaire aux comptes à compter de l'exercice commencé au 1^{er} janvier 2005. Les actionnaires ont nommé FIDUCIAIRE VO CONSULTING LUX S.A., rue Haute, 8, L-4963 Clémency, pour reprendre le mandat de commissaire aux comptes à compter de l'exercice commencé au 1^{er} janvier 2005 et ce jusqu'à l'approbation des comptes de l'exercice clôturant le 31 décembre 2008.

HALSEY GROUP, S.à r.l.

Domiciliataire

Signatures

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen

Notaire

Enregistré à Luxembourg, le 22 novembre 2005, réf. LSO-BK06123. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(107767.3/230/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

VTT FINANCE & PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy. R. C. Luxembourg B 72.447.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 22 novembre 2005, réf. LSO-BK06120, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Luxembourg, le 7 décembre 2005.

A. Schwachtgen

Notaire

(107765.3/230/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.



TURKISH PRIVATIZATION INVESTORS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social EUR 12.500,-.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy. R. C. Luxembourg B 105.954.

Il résulte d'une convention de cession de parts sociales sous seing privé, entre TURKISH PRIVATIZATION ADVISERS, S.à r.l., avec siège social à L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy, et EMERGING PRIVATE EQUITY FUND LTD., avec siège social à EURO DUTCH TRUST COMPANY (BAHAMAS) LIMITED, Charlotte House, Charlotte Street, P.O. Box N-9204, Nassau, New Providence, Bahamas, prenant effet le 26 octobre 2005, que cinq cent (500) parts sociales de la société à responsabilité limitée TURKISH PRIVATIZATION INVESTORS, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, sont détenues depuis le 26 octobre 2005 par EMERGING PRIVATE EQUITY FUND LTD., préqualifiée.

Il en résulte que TURKISH PRIVATIZATION ADVISERS, S.à r.l. ne détient plus de parts sociales dans TURKISH PRIVATIZATION INVESTORS, S.à r.l. et que EMERGING PRIVATE EQUITY FUND LTD. est l'associé unique de TURKISH PRIVATIZATION INVESTORS, S.à r.l. et détient, depuis le 26 octobre 2005, les 500 parts sociales dans TURKISH PRIVATIZATION INVESTORS, S.à r.l.

HALSEY, S.à r.l.

Gérant

Signature

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen

Notaire

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05372. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(107747.3/230/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

AGRESTO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy. R. C. Luxembourg B 50.798.

Extrait des résolutions adoptées par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société le 14 novembre 2005

Il résulte du procès-verbal des résolutions de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 14 novembre 2005 que:

L'assemblée accepte la révocation de AACO, S.à r.l. - ACCOUNTING AUDITING CONSULTING AND OUT-SOURCING, S.à r.l., ayant son siège social au 6, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg, en tant que commissaire aux comptes à compter de l'exercice commencé au 1^{er} janvier 2005.

L'assemblée nomme FIDUCIAIRE VO CONSULTING LUX S.A., rue Haute, 8, L-4963 Clémency, pour reprendre le mandat de commissaire aux comptes à compter de l'exercice commencé au 1^{er} janvier 2005 et ce jusqu'à l'approbation des comptes de l'exercice clôturant le 31 décembre 2008.

HALSEY GROUP, S.à r.l.

Le domiciliataire

Signatures

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen

Notaire

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05379. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(107763.3/230/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

CCI COMPAGNIE COMMERCIALE ET IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 60.024.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 9 décembre 2005, réf. LSO-BL02684, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(107543.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.



PHILIPPE LOCATION ET SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1025 Luxembourg, 45, boulevard J.-F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 76.022.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2005, réf. LSO-BL03070, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

P. Lacour

(107582.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

MADE IN ITALY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 32, avenue du X Septembre.

R. C. Luxembourg B 54.898.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2005, réf. LSO-BK03461, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2005.

F. Freising

La gérante

(107771.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

MADE IN ITALY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 32, avenue du X Septembre.

R. C. Luxembourg B 54.898.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2005, réf. LSO-BK03464, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2005.

F. Freising

La gérante

(107769.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

MADE IN ITALY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 32, avenue du X Septembre.

R. C. Luxembourg B 54.898.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2005, réf. LSO-BK07573, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2005.

F. Freising

La gérante

(107766.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

MADE IN ITALY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 32, avenue du X Septembre. R. C. Luxembourg B 54.898.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2005, réf. LSO-BK07574, a été déposé au

registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2005.

F. Freising

La gérante

(107764.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.



GERD BAUER TRAINING MANAGEMENTALITY, S.à r.l.,

Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8325 Capellen, 46, rue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 81.103.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2005, réf. LSO-BL00430, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 décembre 2005.

FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(107652.3/728/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

GLOBAL EUROPE INVEST ACTIVITY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5445 Schengen, 1E, Waïstrooss.

R. C. Luxembourg B 62.298.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2005, réf. LSO-BL00433, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 décembre 2005.

FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(107655.3/728/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

ABERDEEN INVESTMENT SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 54.225.

Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire du 12 janvier 2004

Les mandats de MM. Andrew Laing, Hugh Young, lain Taylor, en tant qu'administrateurs de la Société, ont été renouvelés jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire approuvant les comptes de l'exercice social prenant fin au 30 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 16 août 2005, réf. LSO-BH04394. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(107839.3/280/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

IMMOBILIERE MARINA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 84.394.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 10 octobre 2005

Il résulte de la présente assemblée que:

- 1. Monsieur Pierre-Paul Cochet et C.L.M.S. (LUXEMBOURG) S.A. démissionnent de leurs fonctions d'administrateurs.
 - 2. Monsieur Norbert Schmitz, Licencié en Sciences Commerciales et Consulaires, demeurant à Luxembourg,
 - S.G.A. SERVICES S.A., Société Anonyme, ayant son siège social à Luxembourg,

sont nommés nouveaux administrateurs en remplacement des administrateurs démissionnaires.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale statutaire de l'an 2007.

- 3. Le siège social de la société est transféré au:
- 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2005, réf. LSO-BK06354. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(107850.3/1023/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.



BONARIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy. R. C. Luxembourg B 74.130.

Extrait des résolutions adoptées par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société le 22 novembre 2005

Il résulte du procès-verbal des résolutions de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 22 novembre 2005 que:

L'assemblée accepte la révocation de Fons Mangen, Réviseur d'Entreprises, 147, rue de Warken, L-9088 Ettelbtuck, en tant que commissaire aux comptes à compter de l'exercice commencé au 1er janvier 2005.

L'assemblée nomme FIDUCIAIRE VO CONSULTING LUX S.A., 8, rue Haute, L-4963 Clémency pour reprendre le mandat de commissaire aux comptes à compter de l'exercice commencé au 1^{er} janvier 2005 et ce jusqu'à l'approbation des comptes de l'exercice clôturant le 31 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HALSEY, S.à r.l.

Administrateur

Signature

A. Schwachtgen

Notaire

Enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2005, réf. LSO-BK07167. – Recu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(107758.3/230/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

BONARIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 74.130.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 25 novembre 2005, réf. LSO-BK07166, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 décembre 2005.

A. Schwachtgen.

(107757.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

BIOBUTTEK WILHELM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8328 Capellen, 93, rue du Kiem.

R. C. Luxembourg B 100.007.

Convention de cession de parts

Entre les parties:

Monsieur Christian Wilhelm, demeurant au 93, rue du Kiem,

L-8328 Capellen, Cédant,

et

Madame Martina Hyankova, demeurant à Olomouc Sokolska, 535/20,

Ceska republica, Cessionnaire,

il a été convenu et arrêté ce qui suit:

Art. 1er. Le cédant cède au cessionnaire, qui accepte, sous les garanties ordinaires de droit et pour quitte et libre de tout dette, gage ou saisie, la pleine propriété de 51 (cinquante et une) parts sociales de la société BIOBUTTEK WILHELM, S.à r.l., avec siège social au 93, rue du Kiem, L-8328 Capellen, R.C.S. Luxembourg, n° 100007.

Cette cession est consentie et acceptée pour le prix global de 6.375,00 EUR (six mille trois cent soixante-quinze euros), prix que le cédant reconnaît avoir reçu du cessionnaire.

Le cédant déclare être propriétaire légitime de ces parts sociales.

- Art. 2. Le cessionnaire obtient à partir de ce jour la propriété et la libre jouissance de ces parts sociales.
- **Art. 3.** Le cessionnaire déclare être informé de la situation financière de la société précitée et n'en demande pas de plus ample description.

Fait à Capellen, le 7 décembre 2005.

Signature / Signature

Le cédant / Le cessionnaire

Enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2005, réf. LSO-BL02399. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(107762.3/4185/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.



REAL ESTATE INVESTMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 81.829.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale du 5 septembre 2005

Conseil d'Administration:

L'Assemblée Générale accepte, avec effet immédiat, la démission de Messieurs Nico Hansen et Christian Verschuren de leur fonction d'administrateur.

L'Assemblée Générale décide de nommer, avec effet immédiat, le nouveau Conseil d'Administration comme suit:

- Monsieur Dominique Gossart, expert-comptable, demeurant professionnellement à Luxembourg, 55-57, avenue
- Madame Sophie Batardy, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur;
- Madame Raymonde Weber, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.

Le mandat des administrateurs nouvellement nommés prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle de 2006.

Administrateur délégué:

L'Assemblée Générale accepte, avec effet immédiat, la démission de Monsieur Nico Hansen de ses fonctions d'administrateur-délégué.

Siège social:

Le siège de la société REAL ESTATE INVESTMENT COMPANY S.A. est fixé au 55-57, avenue Pasteur à L-2311 Luxembourg.

Luxembourg, le 29 novembre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2005, réf. LSO-BL00847. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(108255.3/1218/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2005.

GROUPE IMMOBILIER LUXEMBOURGEOIS (G.I.L.), S.à r.I., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4382 Ehlerange, 80, rue de Sanem.

R. C. Luxembourg B 68.500.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2005, réf. LSO-BL00438, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 décembre 2005.

FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(107662.3/728/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

OMNIA CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 47.456.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 9 décembre 2005

Les mandats d'administrateurs de Caroline Folmer, EDIFAC S.A., Jean Lambert viennent à échéance lors de cette assemblée générale annuelle.

Tous les titulaires se représentent à vos suffrages. Les mandats d'administrateurs de Caroline Folmer, EDIFAC S.A., Jean Lambert sont reconduits jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2010.

Le mandat de commissaire aux comptes de TRUSTAUDIT S.A. vient à échéance lors de cette assemblée générale annuelle.

Le titulaire se représente à vos suffrages. Le mandat de TRUSTAUDIT S.A., Commissaire aux comptes est reconduit jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2010.

Extrait sincère et conforme

OMNIA CAPITAL S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 2005, réf. LSO-BL02737. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(107887.3/1022/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.



FIDUCIAIRE M.T.C. - GESTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5514 Remich, 5, rue des Cerisiers.

R. C. Luxembourg B 53.681.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2005, réf. LSO-BK02100, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2005.

M. Thiel

La gérante

(107772.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

CTP GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1858 Luxembourg, 19, rue de Kirchberg.

R. C. Luxembourg B 85.380.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2005, réf. LSO-BL02911, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2005.

TRIPLE A CONSULTING S.A.

Signature

(107874.3/850/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

CTP GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1858 Luxembourg, 19, rue de Kirchberg. R. C. Luxembourg B 85.380.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2005, réf. LSO-BL02918, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2005.

TRIPLE A CONSULTING S.A.

Signature

(107869.3/850/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

CTP GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1858 Luxembourg, 19, rue de Kirchberg. R. C. Luxembourg B 85.380.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2005, réf. LSO-BL02915, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2005.

TRIPLE A CONSULTING S.A.

Signature

(107871.3/850/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

CTP GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R. C. Luxembourg B 85.380.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2005, réf. LSO-BL02909, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2005.

TRIPLE A CONSULTING S.A.

Signature

(107877.3/850/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.



AFG KÜCHENSTUDIO BeLux, Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.

H. R. Luxemburg B 112.626.

STATUTEN

Im Jahr zweitausendfünf, am zwölften Dezember.

Erschien vor dem Notar Paul Decker, mit dem Amtssitz in Luxemburg-Eich:

Die AFG KÜCHEN INTERNATIONAL AG, eine nach dem Recht der Schweiz gegründete Aktiengesellschaft mit Sitz in Arbon, Schweiz, eingetragen im Handelsregister des Kantons Thurgau, Schweiz unter der Nummer CH-440.3.018.662-9.

vertreten durch Herrn Tom Loesch, Rechtsanwalt, wohnhaft in Luxemburg,

aufgrund von Vollmacht vom 2. Dezember 2005, ausgestellt in St. Gallen, Schweiz.

Die vorgenannte, von dem Vertreter der Erschienenen und dem unterzeichneten Notar unterschriebene Vollmacht, ist dieser Urkunde zum Zweck der Eintragung dauerhaft beigefügt.

Die wie vorgenannt Erschienene, hat den nachfolgenden Gesellschaftsvertrag festgestellt und erklärt, die folgende Gesellschaft zu gründen:

Kapitel I. Rechtsform, Firma, Sitz, Gegenstand, Dauer

Art. 1. Rechtsform, Firma. Es wird hiermit durch den Alleingesellschafter eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung («die Gesellschaft») gegründet, die dem Recht des Großherzogtums Luxemburg, insbesondere dem Gesetz vom 10. August 1915 über Handelsgesellschaften in seiner derzeit geltenden Fassung und diesem Gesellschaftsvertrag («der Gesellschaftsvertrag») unterliegt.

Die Gesellschaft besteht zunächst aus einem Alleingesellschafter, der Eigentümer sämtlicher Gesellschaftsanteile ist. Die Gesellschaft kann jedoch jederzeit aus mehreren Gesellschaftern bestehen, deren Zahl vierzig (40) jedoch nicht überschreiten darf, namentlich aufgrund von Übertragung oder Ausgabe neuer Gesellschaftsanteile.

Die Firma der Gesellschaft lautet AFG KÜCHENSTUDIO BeLux.

Art. 2. Sitz. Die Gesellschaft hat ihren Sitz in Strassen.

Der Sitz der Gesellschaft kann durch Beschluss der Geschäftsführung an jeden anderen Ort innerhalb der Gemeinde verlegt werden.

Durch Beschluss der Geschäftsführung können im In- und Ausland Zweigniederlassungen und Repräsentanzen errichtet werden.

Sollten nach Ansicht der Geschäftsführung außergewöhnliche politische, wirtschaftliche oder soziale Ereignisse eintreten oder drohend bevorstehen, die die normalen Geschäftsaktivitäten der Gesellschaft an ihrem Sitz oder die Kommunikation der Geschäftsstelle oder zwischen der Geschäftsstelle und Personen im Ausland behindern, kann der Sitz der Gesellschaft bis zur vollständigen Normalisierung der Umstände vorübergehend ins Ausland verlegt werden. Diese vorübergehenden Maßnahmen haben keine Auswirkung auf das Gesellschaftsstatut. Die Gesellschaft unterliegt ungeachtet der vorübergehenden Sitzverlegung dem Recht des Großherzogtums Luxemburg. Diese vorübergehenden Maßnahmen sind von einem der Organe oder Personen, die mit der täglichen Leitung der Gesellschaft betraut sind zu treffen und betroffenen Dritten anzuzeigen.

Art. 3. Gegenstand. Zweck der Gesellschaft ist der Ankauf und der Verkauf von Küchenmöbel, Küchengeräten und Küchenzubehör, inklusive Installation. Die Gesellschaft kann desweiteren jedwede Geschäfte tätigen, die mittelbar oder unmittelbar im Zusammenhang mit diesem Zweck stehen.

Art. 4. Dauer. Die Gesellschaft ist für unbestimmte Zeit gegründet.

Die Gesellschaft kann durch den Alleingesellschafter oder durch einen mit der gesetzlich vorgeschriebenen Mehrheit gefassten Beschluss der Gesellschafterversammlung aufgelöst werden.

Kapitel II. Stammkapital, Gesellschaftsanteile

Art. 5. Stammkapital. Das Stammkapital der Gesellschaft beträgt zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,-) und ist in fünfhundert (500) Gesellschaftsanteile jeweils im Nennwert von fünfundzwanzig Euro (EUR 25,-) eingeteilt, die sämtlich vollständig eingezahlt sind.

Jeder Gesellschaftsanteil ist vorbehaltlich gegenteiliger Bestimmungen des Gesetzes oder der vorliegenden Satzung mit denselben Rechten und Pflichten ausgestattet.

Neben dem Stammkapital, kann ein Aufgeldkonto eingerichtet werden, in das sämtliche bei Ausgabe neuer Anteile gezahlten Aufgelder eingezahlt werden. Das Aufgeldkonto kann für den Rückkauf von Gesellschaftsanteilen durch die Gesellschaft, zum Ausgleich tatsächlich entstandener Verluste, zur Auszahlung an die Gesellschafter oder um Gelder der gesetzlichen Rücklage zuzuführen verwandt werden.

Art. 6. Gesellschaftsanteile. Jeder Gesellschaftsanteil berechtigt seinen Eigentümer zur gleichen Teilhabe am Gewinn und am Vermögen der Gesellschaft und verleiht Anrecht auf eine Stimme in der Gesellschafterversammlung. Das Eigentum eines Geschäftsanteils enthält die konkludente Zustimmung zum Gesellschaftsvertrag der Gesellschaft und der Beschlüsse des Alleingesellschafters oder der Gesellschafterversammlung.

Die Gesellschaftsanteile sind gegenüber der Gesellschaft unteilbar.

Gemeinschaftliche Eigentümer eines Gesellschaftsanteils müssen sich gegenüber der Gesellschaft durch einen gemeinsamen Bevollmächtigten, der auch ein Dritter sein kann, vertreten lassen.



Hat die Gesellschaft nur einen Gesellschafter, so sind die Gesellschaftsanteile frei übertragbar. Hat die Gesellschaft mehrere Gesellschafter, so sind die Gesellschaftsanteile nur unter den Gesellschaftern frei übertragbar. Die Gesellschaftsanteile dürfen Nichtgesellschaftern nur übertragen werden, wenn die Gesellschafterversammlung, bei der drei Viertel des Gesellschaftskapitals vertreten sind, sich damit einverstanden erklärt.

Der Beweis für die Übertragung von Geschäftsanteilen wird durch notarielle Urkunde oder durch privatschriftlichen Vertrag erbracht. Die Übertragung ist weder gegenüber der Gesellschaft noch gegenüber Dritten wirksam, solange sie nicht gemäß Artikel 1690 des Zivilgesetzbuches ordnungsgemäß gegenüber der Gesellschaft angezeigt wurde oder von dieser anerkannt wurde.

Die Gesellschaft kann ihre eigenen Gesellschaftsanteile gemäß den Bestimmungen des Gesetzes zurückerwerben.

- Art. 7. Erhöhung und Herabsetzung des Stammkapitals. Das Stammkapital kann einmalig oder mehrmals durch einen Beschluss des Alleingesellschafters oder der Gesellschafterversammlung erhöht oder herabgesetzt werden, wobei die im Gesetz oder diesem Gesellschaftsvertrag für die Änderung des Gesellschaftsvertrags vorgesehenen Erfordernisse hinsichtlich der Beschlussfähigkeit und der Mehrheit erfüllt sein müssen.
- Art. 8. Geschäftsunfähigkeit, Insolvenz oder Zahlungsunfähigkeit eines Gesellschafters. Die Gesellschaft wird weder durch die Geschäftsunfähigkeit, die Insolvenz oder die Zahlungsunfähigkeit oder ein ähnliches Ereignis, das den Alleingesellschafters oder einen anderen Gesellschafter betrifft, aufgelöst.

Kapitel III. Geschäftsführer, Geschäftsführungsgremium, Prüfer

Art. 9. Geschäftsführer. Die Verwaltung der Gesellschaft obliegt einem (1) oder mehreren Geschäftsführern (der/ die «Geschäftsführer»), die, falls deren Anzahl drei oder mehr beträgt, ein Geschäftsführungsgremium bilden (das «Geschäftsführungsgremium») und die nicht notwendigerweise Gesellschafter sein müssen.

Der/die Geschäftsführer wird/werden vom Alleingesellschafter oder von der Gesellschafterversammlung, die auch die Anzahl der Geschäftsführer festlegt, für eine Dauer von höchstens sechs Jahren gewählt und bleibt/bleiben bis zur Wahl seines/ihrer Nachfolger im Amt. Er/sie sind wiederwählbar, können jedoch jederzeit durch einen Beschluss des Alleingesellschafters oder der Gesellschafterversammlung auch ohne Grund abberufen werden.

Art. 10. Geschäftsführungsgremium. Das Geschäftsführungsgremium, falls ein solches besteht, ernennt aus seiner Mitte einen Vorsitzenden (der «Vorsitzende»). Das Geschäftsführungsgremium kann ebenfalls einen Schriftführer bestimmen, der kein Geschäftsführer zu sein braucht, und welcher für die Erstellung der Sitzungsprotokolle des Geschäftsführungsgremiums und der Gesellschafterversammlungen verantwortlich ist.

Geschäftsführungsgremiumssitzungen werden durch den Vorsitzenden einberufen. Eine Geschäftsführungsgremiumssitzung ist einzuberufen, wenn zwei Geschäftsführer dies fordern.

Der Vorsitzende führt bei allen Geschäftsführungsgremiumssitzungen und (gegebenenfalls) Gesellschafterversammlungen den Vorsitz, mit der Ausnahme, dass das Geschäftsführungsgremium beziehungsweise die Gesellschafterversammlung befugt sind, in dessen Abwesenheit mit einfacher Mehrheit der Geschäftsführer beziehungsweise der in der Gesellschafterversammlung anwesenden oder vertretenen Gesellschafter einen anderen Geschäftsführer beziehungsweise eine andere Person zum Vorsitzenden auf Zeit zu ernennen.

Außer in Dringlichkeitsfällen oder bei vorherigem Einverständnis aller zur Anwesenheit Berechtigten, ist zu den Geschäftsgremiumssitzungen schriftlich, durch Fax oder per Telegramm mindestens eine Woche vorher einzuladen. In der Einladung sind Zeit und Ort der Sitzung sowie die Tagesordnung und die Art der zu beschließenden Geschäftstätigkeiten aufzuführen. Auf die Einladung kann verzichtet werden, wenn sämtliche Geschäftsführer schriftlich, per Telefax oder Telegramm ihre Zustimmung erklären. Für Sitzungen, für die sowohl der Sitzungstermin als auch der Sitzungsort in einem früheren Beschluss des Geschäftsführungsgremiums festgelegt wurden, bedarf es keiner gesonderten Einladung.

Die Geschäftsführungsgremiumssitzungen finden in Luxemburg oder an einem anderen Ort statt, den das Geschäftsführungsgremium jeweils festlegt.

Jeder Geschäftsführer kann sich in Geschäftsführungsgremiumssitzungen vertreten lassen, indem er hierzu einen anderen Geschäftsführer zu seinem Bevollmächtigen ernennt.

Das Geschäftsführungsgremium ist nur dann beschlussfähig, wenn mindestens die Hälfte der amtierenden Geschäftsführer anwesend oder vertreten ist. Die Beschlüsse des Geschäftsführungsgremiums werden mit einfacher Mehrheit der Stimmen aller anwesenden oder vertretenen Geschäftsführer gefasst.

Ein Mitglied oder mehrere Mitglieder können per telefonischer Zuschaltung oder unter Zuhilfenahme jedes anderen ähnlichen Kommunikationsmittels an einer Sitzung teilnehmen, das mehreren teilnehmenden Personen erlaubt, gleichzeitig miteinander zu kommunizieren. Eine solche Teilnahme gilt als einer persönlichen Anwesenheit bei der Sitzung gleichwertig.

In Dringlichkeitsfällen ist ein schriftlicher, von allen Geschäftsführern unterzeichneter Beschluss gültig und rechtsverbindlich, als ob er in einer regulär einberufenen und abgehaltenen Geschäftsführungsgremiumssitzung gefasst worden wäre. Ein solcher Beschluss kann in einem oder mehreren getrennten Dokumenten mit gleichem Inhalt festgehalten werden, wobei jedes dieser Dokumente von einem oder mehreren Geschäftsführern unterschrieben wird.

Art. 11. Sitzungsprotokolle. Protokolle der Geschäftsführungsgremiumssitzungen werden vom Sitzungsvorsitzenden und gegebenenfalls vom Schriftführer unterzeichnet. Vollmachten bleiben dem Sitzungsprotokoll beigefügt.

Kopien solcher Protokolle oder Auszüge daraus, welche während eines Gerichtsverfahrens oder anderweitig vorgelegt werden, werden vom Vorsitzenden und gegebenenfalls vom Schriftführer oder von zwei Geschäftsführungsgremiumsmitgliedern unterzeichnet.

Art. 12. Befugnisse der Geschäftsführer. Jeder Geschäftsführer einzeln oder das Geschäftsführungsgremium, falls ein solches besteht, sind mit den weitreichendsten Befugnissen ausgestattet, um jedwede Handlung auszuführen, welche zur Erreichung des Gesellschaftszweckes notwendig oder zweckmäßig ist. Sämtliche Befugnisse, die nicht durch



das Gesetz oder durch den vorliegenden Gesellschaftsvertrag ausdrücklich dem Alleingesellschafter oder der Gesellschafterversammlung vorbehalten sind, liegen in der Zuständigkeit des Geschäftsführers, der Geschäftsführer oder des Geschäftsführungsgremiums.

- Art. 13. Übertragung von Befugnissen. Der/die Geschäftsführer oder gegebenenfalls das Geschäftsführungsgremium können einer Person oder mehreren Personen oder Ausschüssen seiner/ihrer Wahl besondere Befugnisse oder Vollmachten übertragen oder letztere mit dauernden oder zeitweisen Funktionen ausstatten. Der/die Geschäftsführer oder gegebenen falls das Geschäftsführungsgremium ist/sind insbesondere dazu ermächtigt, die tägliche Geschäftsführung der Gesellschaft an eine Person ihrer Wahl zu übertragen; sollten sie einen dahingehenden Beschluss fassen, so werden sie die Befugnisse, insbesondere die Zeichnungsbefugnisse, dieser Person festlegen. Der/die Geschäftsführer beziehungsweise das Geschäftsführungsgremium sind dazu ermächtigt, jederzeit der Übertragung der täglichen Geschäftsführung ein Ende zu setzen, ohne hierfür Gründe angeben zu müssen.
- Art. 14. Kosten der Geschäftsführung und Ausgaben Haftung. Der/die Geschäftsführer oder, gegebenenfalls, die Mitglieder des Geschäftsführungsgremiums dürfen zur Ausführung der Verwaltung eine Vergütung erhalten und ferner einen Ersatz aller Aufwendungen, die sie hierbei oder bei der Verfolgung des Gesellschaftszwecks gemacht haben, beanspruchen.

Einen Geschäftsführer oder, gegebenenfalls, ein Mitglied des Geschäftsführungsgremiums trifft keine persönliche Haftung hinsichtlich der aufgrund seiner Funktion für die Gesellschaft eingegangen Verpflichtungen. Jeder Geschäftsführer oder jedes Mitglied des Geschäftsführungsgremiums ist nur für die Ausführung seiner Aufgaben verantwortlich.

Art. 15. Interessenkonflikte. Kein Vertrag oder sonstiges Rechtsgeschäft zwischen der Gesellschaft und irgendeiner anderen Gesellschaft oder Unternehmen wird durch den Umstand beeinträchtigt oder ungültig, dass ein oder mehrere Geschäftsführer oder Bevollmächtigte der Gesellschaft persönlich an einer solchen Gesellschaft oder Firma beteiligt sind oder Geschäftsführer, Gesellschafter, Bevollmächtigte oder Angestellte einer solchen Gesellschaft oder Unternehmens sind. Vorbehaltlich nachfolgender gegenteiliger Bestimmungen wird kein Geschäftsführer oder Bevollmächtigter der Gesellschaft, der als Geschäftsführer, Gesellschafter, Bevollmächtigter oder Angestellter einer Gesellschaft oder eines Unternehmens, mit der die Gesellschaft vertragliche Beziehungen eingeht oder sonstige Geschäfte tätigt, infolge einer solchen Verbindung mit solch einer anderen Gesellschaft oder Unternehmens zwangsläufig daran gehindert, über solche Verträge oder andere Geschäfte betreffende Angelegenheiten zu beraten und diesbezüglich zu entscheiden oder zu handeln.

Falls ein Geschäftsführer oder ein Bevollmächtigter der Gesellschaft ein persönliches Interesse an einem Rechtsgeschäft der Gesellschaft hat, muss er dieses persönliche Interesse unbeschadet des Vorstehendem dem Geschäftsführungsgremium zur Kenntnis bringen und darf nicht an Beratungen bezüglich solcher Rechtsgeschäfte teilnehmen oder darüber abstimmen, und diese Rechtsgeschäfte und Interessen eines Geschäftsführers oder Bevollmächtigten sind dem Alleingesellschafter oder in der nächsten Gesellschafterversammlung offenzulegen.

- Art. 16. Vertretung der Gesellschaft. Die Gesellschaft wird gegenüber Dritten durch die Einzelunterschrift des Geschäftsführers, sofern nur einer bestellt ist, rechtsverbindlich verpflichtet. Sind mehrere Geschäftsführer bestellt, wird die Gesellschaft durch jeweils zwei Geschäftsführer gemeinschaftlich oder durch einen Geschäftsführer gemeinschaftlich mit einer Person, der die Geschäftsführer oder das Geschäftsführungsgremium Zeichnungsbefugnisse übertragen haben, rechtsverbindlich verpflichtet, wobei dies bei letzterem jedoch lediglich innerhalb der übertragenen Befugnisse gilt.
- Art. 17. Prüfer. Die Überwachung der Geschäfte der Gesellschaft kann und, in den gesetzlich bestimmten Fällen, muss einem oder mehreren Prüfern anvertraut werden, die keine Gesellschafter sein müssen.

Die Prüfer werden, gegebenenfalls, vom Alleingesellschafter beziehungsweise von der Gesellschafterversammlung, die auch deren Anzahl festlegt, für einen Zeitraum gewählt, der sechs Jahre nicht überschreiten darf, und sie bleiben im Amt, bis ihre Nachfolger gewählt sind. Am Ende ihres Mandats als Prüfer sind sie wiederwählbar, können jedoch jederzeit auch ohne Grund durch einen Beschluss des Alleingesellschafters beziehungsweise der Gesellschafterversammlung abberufen werden.

Kapitel IV. Gesellschafterversammlung

Art. 18. Gesellschafterversammlung. Besteht die Gesellschaft aus einem Alleingesellschafter, so übt dieser die Befugnisse aus, die per Gesetz der Gesellschafterversammlung zufallen. Die Artikel 194 bis 196 und 199 des Gesetzes vom 10. August 1915 finden diesbezüglich keine Anwendung.

Die Beschlüsse der Gesellschafter können, sofern die Gesellschaft aus nicht mehr als fünfundzwanzig (25) Gesellschaftern besteht, durch schriftliche Abstimmung über den Wortlaut der zu fassenden Beschlüsse, der durch den/die Geschäftsführer oder das Geschäftsführungsgremium an die Gesellschafter übersandt wird, gefasst werden. Im letzteren Falle sind die Gesellschafter verpflichtet, ihre Stimme innerhalb einer Frist von fünfzehn Tagen ab dem Zugang des Wortlauts des vorgeschlagenen Beschlusses schriftlich abzugeben und an die Gesellschaft zu übersenden.

Außer in dem Fall, dass es nur einen Alleingesellschafter gibt, können die Gesellschafter eine Gesellschafterversammlung nach Einberufung gemäß luxemburgischem Recht durch den/die Geschäftsführer beziehungsweise das Geschäftsführungsgremium, oder hilfsweise, durch den Prüfer, oder hilfsweise dazu, auf Anfrage von Gesellschaftern, welche die Hälfte des Gesellschaftskapitals vertreten, abhalten. Die Einberufung, die den Gesellschaftern dem Gesetz entsprechend zugesandt wird, hat Zeitpunkt und Ort der Versammlung sowie die Tagesordnung und Art der zu beschließenden Geschäfte zu enthalten.

Wenn alle Gesellschafter bei der Gesellschafterversammlung anwesend oder vertreten sind und erklären, dass sie über die Tagesordnung der Versammlung informiert worden sind, kann die Versammlung auch ohne vorherige Einberufung abgehalten werden.



Ein Gesellschafter kann an jeder Gesellschafterversammlung teilnehmen, indem er schriftlich, per Telefax oder Telegramm, eine andere Person als Vertreter bestellt, die kein Gesellschafter sein muss.

Gesellschafterversammlungen, Jahresgesellschafterversammlung inbegriffen, können im Ausland abgehalten werden, wenn Umstände höherer Gewalt, deren Einschätzung im alleinigen Ermessen des Geschäftsführers beziehungsweise der Geschäftsführer oder des Geschäftsführungsgremiums liegen, dies erforderlich machen.

Art. 19. Befugnisse der Gesellschafterversammlung. Jede ordnungsgemäß zusammengetretene Gesellschafterversammlung vertritt die Gesamtheit der Gesellschafter.

Mit Ausnahme der Befugnisse, die nach dem Gesetz oder diesem Gesellschaftsvertrag dem Geschäftsführer, den Geschäftsführern beziehungsweise dem Geschäftsführungsgremium vorbehalten sind, stehen der Gesellschafterversammlung die weitestreichendsten Befugnisse zu, jedwede mit den Gesellschaftsgeschäften verbundene Handlung zu beschließen oder zu genehmigen.

Art. 20. Jahreshauptversammlung. Die Jahreshauptversammlung, die lediglich dann abzuhalten ist, wenn die Gesellschaft mehr als fünfundzwanzig (25) Gesellschafter zählt, tritt jedes Jahr am 1. April um 14.00 Uhr am Gesellschaftssitz oder an jedem anderen in der Einberufung angegebenen Ort zusammen.

Ist dieser Tag ein gesetzlicher Feiertag, so wird die Jahresgesellschafterversammlung am darauffolgenden Werktag abgehalten.

Art. 21. Verfahren, Wahl. Jeder Beschluss hinsichtlich der Änderung dieses Gesellschaftsvertrages und jeder Beschluss, dessen Gegenstand aufgrund diese Gesellschaftsvertrags oder des Gesetzes, der für die Änderung dieses Gesellschaftsvertrages erforderlichen Beschlussfähigkeit und Mehrheit unterliegt, muss von einer Mehrheit der Gesellschafter angenommen werden, die mindestens drei Viertel des gesamten Stammkapitals vertreten.

Vorbehaltlich gegenteiliger Bestimmungen des Gesetzes oder des vorliegenden Gesellschaftsvertrages sind alle übrigen Beschlüsse mit einer Gesellschaftermehrheit, die mindestens die Hälfte des Stammkapital vertritt, zu fassen.

Jeder Gesellschaftsanteil gewährt eine Stimme.

Sitzungsprotokolle oder Auszüge davon, die vor Gericht oder anderweitig vorzulegen sind, werden durch den Vorsitzenden oder einen anderen Geschäftsführer unterzeichnet.

Kapitel V. Geschäftsjahr, Gewinnverteilung

- Art. 22. Geschäftsjahr. Das Geschäftsjahr der Gesellschaft beginnt am ersten Tag des Monats Januar und endet am letzten Tag des Monats Dezember eines jeden Jahres.
- Art. 23. Jahresabschluss. Am Ende jedes Geschäftsjahres werden die Konten geschlossen und der/die Geschäftsführer oder der Geschäftsführungsrat erstellen eine Aufstellung der Aktiva und Passiva der Gesellschaft sowie die Bilanz und die Gewinn- und Verlustrechnung in Übereinstimmung mit dem Gesetz.

Die Bilanz und die Gewinn- und Verlustrechnung werden dem Alleingesellschafter beziehungsweise der Gesellschafterversammlung zur Feststellung vorgelegt.

Jeder Gesellschafter oder ein von ihm Bevollmächtigter hat das Recht den Jahresabschluss am Gesellschaftssitz einzusehen. Zählt die Gesellschaft mehr als 25 Gesellschafter, so kann dieses Recht lediglich während fünfzehn Tagen vor dem Tag der Jahreshauptversammlung ausgeübt werden.

Art. 24. Gewinnverteilung. Fünf Prozent (5%) des jährlichen Reingewinns werden den gesetzlichen Rücklagen zugeführt. Die Verpflichtung, diese Zuführung vorzunehmen, besteht dann nicht mehr, wenn die gesetzlichen Rücklagen die Höhe von zehn Prozent (10%) des Stammkapitals erreicht haben.

Der Alleingesellschafter oder die Gesellschafterversammlung entscheiden über die Verwendung des verbleibenden Gewinnüberschusses. Sie können entscheiden, den Überschuss ganz oder teilweise einer Rücklage oder Rückstellung zuzuführen, ihn auf neue Rechnung vorzutragen oder ihn in Form von Dividenden an die Gesellschafter auszuschütten.

Der/die Geschäftsführer oder das Geschäftsführungsgremium können unter den gesetzlich vorgeschriebenen Bedingungen eine Abschlagsdividende auszahlen. Der/die Geschäftsführer oder das Geschäftsführungsgremium bestimmen den Betrag und das Datum für die Auszahlung einer solchen Abschlagszahlung.

Kapitel VI. Auflösung, Liquidation

Art. 25. Auflösung, Liquidation. Vorbehaltlich anderslautender, gesetzlicher Bestimmungen kann die Gesellschaft durch einen Beschluss des Alleingesellschafters oder der Gesellschafterversammlung aufgelöst werden, der denselben Bestimmungen zur Beschlussfähigkeit und Mehrheit wie die Änderung des Gesellschaftsvertrags unterliegt.

Bei Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation durch einen oder mehrere Liquidatoren (wahlweise natürliche oder juristische Personen) durchgeführt, die durch den Alleingesellschafter oder die Gesellschafterversammlung ernannt werden, die auch die Befugnisse und die Vergütung der Liquidatoren festlegen.

Nach Begleichung aller Schulden und sonstiger Ansprüche gegen die Gesellschaft und nach Begleichung der Liquidationsausgaben wird das verbleibende Nettovermögen gleichmäßig an die Inhaber der Gesellschaftsanteile ausgeschüttet, und zwar im Verhältnis zu der Anzahl der jeweils von ihnen gehaltenen Gesellschaftsanteile.

Kapitel VII. Anwendbares Recht

Art. 26. Anwendbares Recht. Sämtliche Angelegenheiten, die nicht durch den vorliegenden Gesellschaftsvertrag geregelt sind, werden in Übereinstimmung mit dem Luxemburger Gesetz vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften in seiner derzeit geltenden Fassung bestimmt.



Zeichnung und Einzahlung

Nachdem der Gesellschaftsvertrag der Gesellschaft durch die erschienene Partei festgestellt worden ist, hat diese Partei die fünfhundert Gesellschaftsanteile gezeichnet und den Betrag von zwölftausendfünfhundert Euro in bar eingezahlt.

Der Beweis dieser Einzahlung wurde dem amtierenden Notar erbracht. Dieser bestätigt, dass die Bestimmungen des Artikels 183 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften in seiner derzeit geltenden Fassung eingehalten worden sind.

Schätzung der Kosten

Die Kosten, Auslagen, Aufwendungen und Honorare jeglicher Art, welche der Gesellschaft aufgrund ihrer Gründung entstehen, werden auf ungefähr 1.200,- EUR geschätzt.

Übergangsbestimmungen

Das erste Geschäftsjahr beginnt am Gründungstag der Gesellschaft und Endet am letzten Tag des Monats Dezember 2006.

Ausserordentliche Gesellschafterversammlung

Die Erschienene, wie vorgenannt vertreten, das gesamte Stammkapital vertretend, hat unverzüglich die folgenden Beschlüsse gefasst:

- 1. Der Alleingesellschafter beschließt, die Anzahl der Geschäftsführer auf zwei (2) festzulegen, und beschließt außerdem
- Herrn Dr. Edgar Louis Oehler, CEO, AFG ARBONIA-FOSTER HOLDING AG, geschäftsansässig in 9320 Arbon, Romanshorner Strasse 4, Schweiz, geboren in Balgach am 2. März 1942; und
- Herrn Dr. Uwe Steinmeyer, Leiter Vertrieb und Internationales Marketing der AFG ARBONIA-FOSTER HOLDING AG, geschäftsansässig in 9320 Arbon, Romanshorner Strasse 4, Schweiz, geboren in Herford am 19. April 1962;

bis zur Bestätigung des Jahresabschlusses für das am 31. Dezember 2006 abgeschlossene Geschäftsjahr zu bestellen.

2. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.

Worüber diese Urkunde in Luxemburg am eingangs erwähnten Datum aufgenommen wurde.

Und nachdem das Dokument der dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannten erschienenen Partei vorgelesen worden ist, hat dieselbe gegenwärtige Urkunde mit uns, dem Notar, unterzeichnet. Gezeichnet: T. Loesch, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2005, vol. 26CS, fol. 64, case 4. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung, auf stempelfreies Papier erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg-Eich, den 19. Dezember 2005.

P. Decker.

(110294.3/206/283) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2005.

TNN TRUST AND MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I^{er}. R. C. Luxembourg B 68.364.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire tenue au siège social en date du 18 mars 2005 à 10.00 heures

Après en avoir délibéré, l'Assemblée prend, à l'unanimité de voix, les résolutions suivantes:

4. L'assemblée décide de renouveler le mandat des administrateurs pour une période des six ans.

Suite à cette résolution le Conseil d'Administration se compose dorénavant comme suit:

- Monsieur Michael James Morrice, administrateur, demeurant professionnellement au 38, boulevard Napoléon Ier, L-2210 Luxembourg,
- Monsieur Philippe de Patoul, administrateur, demeurant professionnellement au 38, boulevard Napoléon I^{er}, L-2210 Luxembourg,
- Monsieur Pierre Hoffmann, expert-comptable, demeurant professionnellement au 23, rue Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Est renommée Commissaire aux Comptes pour une période des six ans HRT REVISION, S.à r.l.

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes sont renouvelés jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

M.J. Morrice

Administrateur délégué

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2005, réf. LSO-BL01622. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(107780.3/565/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.



DB INVESTMENTS, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 9, rue Sainte-Zithe.

R. C. Luxembourg B 85.905.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2005, réf. LSO-BL02287, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2005.

DB INVESTMENTS

Signature

(107790.3/850/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

SAVIZOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 51.355.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 2005, réf. LSO-BL02700, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SAVIZOR S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(107799.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

TREND-INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2355 Luxembourg, 10A, rue du Puits. R. C. Luxembourg B 55.545.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 2005, réf. LSO-BL02589, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour TREND-INVEST S.A.

Signature

(107808.3/597/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

TREND-INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2355 Luxembourg, 10A, rue du Puits. R. C. Luxembourg B 55.545.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 2005, réf. LSO-BL02593, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour TREND-INVEST S.A.

Signature

(107810.3/597/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck